Conférences territoriales de la culture et du patrimoine en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse des concertations 2018

VERSION INTERMEDIAIRE | JANVIER 2019

Démarche initiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagnée par l'Observatoire des politiques culturelles, les agences régionales Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture, Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, la fédération Patrimoine Aurhalpin et l'association Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (ACRA)

Synthèse coordonnée par l'Observatoire des politiques culturelles

Introduction

Un cycle de concertation pluriannuel

Conçue comme un cycle pluriannuel, la démarche des conférences territoriales de la culture et du patrimoine, concertée avec les acteurs, les collectivités locales et l'Etat, vise à mettre en débat les problématiques artistiques, culturelles et patrimoniales en vue d'alimenter les politiques publiques. Trois rencontres se sont tenues en 2018 sur les thèmes suivants:

> le 11 avril 2018 à Clermont-Ferrand	*Partage du patrimoine et dynamiques des territoires*
> le 24 septembre 2018 à Saint-Etienne	*Présence artistique dans les territoires : quel renouvellement des enjeux, des coopérations et des politiques publiques ?*
> le 5 novembre 2018 à Romans-sur-Isère	*Industries culturelles, créatives et numériques en région : quelles perspectives ?*

Réflexion concertée et travaux en ateliers

Chaque journée de concertation s'est ouverte par une conférence introductive avec l'intervention d'un.e expert.e sur des problématiques transversales. Ainsi, l'économiste Françoise Benhamou, l'artiste Laetitia Lafforgue et le sociologue Jean-Paul Fourmentraux ont successivement contribué à enrichir les travaux par leurs éclairages réflexifs.

Le cœur de chaque rencontre a ensuite consisté en une double proposition : se tenaient concomitamment **des ateliers thématiques** en petits groupes et **des tables rondes**. Tandis que les tables rondes traitaient de problématiques larges et transverses, les ateliers visaient, sur des sujets plus circonscrits, à établir un diagnostic partagé et à élaborer des propositions à travers une méthode de travail participative s'appuyant sur les expériences des participants pour alimenter la réflexion collective. Une équipe constituée d'un (ou plusieurs) animateur(s) et d'un rapporteur a été mobilisée pour chacun des ateliers.

Le présent document est une **version intermédiaire** qui a encore vocation à être enrichie. Il présente principalement les résultats des travaux en ateliers. S'il ne restitue pas spécifiquement les échanges des tables rondes, il prend toutefois en compte les pistes de travail qui ont pu émerger dans ce cadre.

Le rapport est composé de deux parties :

- La première partie propose un aperçu synthétique des résultats produits par chacune des trois rencontres : enjeux abordés, éléments de diagnostic et principales propositions.
- Une seconde partie compile l'intégralité des compte rendus, journée par journée et atelier par atelier.

Sommaire

INTRODUCTION 3

RESTITUTION SYNTHETIQUE DES TROIS JOURNEES DE CONCERTATION 5

RENCONTRE #1 6
RENCONTRE #2 10
RENCONTRE #3 14

COMPTES RENDUS DES JOURNEES DE CONCERTATION ATELIER PAR ATELIER ... 19

RENCONTRE #1 20

ATELIER 1 PATRIMOINE, TOURISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : RESEAUX, COOPERATIONS ET TRANSVERSALITES 21
ATELIER 2 TRANSMISSION, MEDIATION, EDUCATION AUX PATRIMOINES 24
ATELIER 3 PATRIMOINES ET CREATION 27

RENCONTRE #2 30

ATELIER 1 PRESENCE ET MOBILITE DES ARTISTES DANS LES TERRITOIRES 31
ATELIER 2 ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET TERRITOIRES 37
ATELIER 3 EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 40
ATELIER 4 PARTICIPATION DES HABITANTS A LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE 44
ATELIER 5 QUELLE PLACE ET QUEL ROLE POUR LES ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC ? 47
ATELIER 6 LIEUX, ARTISTES ET TERRITOIRES : QUELLES COOPERATIONS ET INTERACTIONS ? 51

RENCONTRE #3 55

ATELIER 1 TEXTES, IMAGES ET SONS : NOUVEAUX USAGES NUMERIQUES, NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES MEDIATIONS ? 56
ATELIER 2 EDITEURS ET PRODUCTEURS : QUELLES STRATEGIES DE DIFFUSION DES ŒUVRES ET DES CONTENUS ? 60
ATELIER 3 LIVRE, CINEMA, MUSIQUE, NUMERIQUE : LES FESTIVALS ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES 63
ATELIER 4 EMPLOI, FORMATION : QUELS NOUVEAUX BESOINS POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES ? 67
ATELIER 5 LIBRAIRIES, CINEMAS, DISQUAIRES : MAINTENIR LES COMMERCES CULTURELS DE PROXIMITE 70

Restitution synthétique des trois journées de concertation

Rencontre #1

Partage du patrimoine et dynamiques des territoires

Mercredi 11 avril 2018 | Clermont-Ferrand

Le champ du patrimoine s'est fortement élargi et intègre désormais un ensemble varié d'objets matériels et immatériels (lieux, biens, traditions, coutumes, mémoires, langues, archives, etc.). Le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes est marqué par la richesse des formes patrimoniales, la diversité des ressources dans ce domaine et la vitalité des acteurs, du secteur associatif et des fédérations. Le patrimoine est également un support d'interactions fécondes avec le territoire, ainsi qu'en termes de création. Les mutations des pratiques (individuelles, professionnelles…) et les impacts des réformes territoriales amènent à réinterroger la problématique du patrimoine et ses enjeux multiples en matière de citoyenneté, de lien social, de développement territorial, d'économie, de métiers et d'emploi.

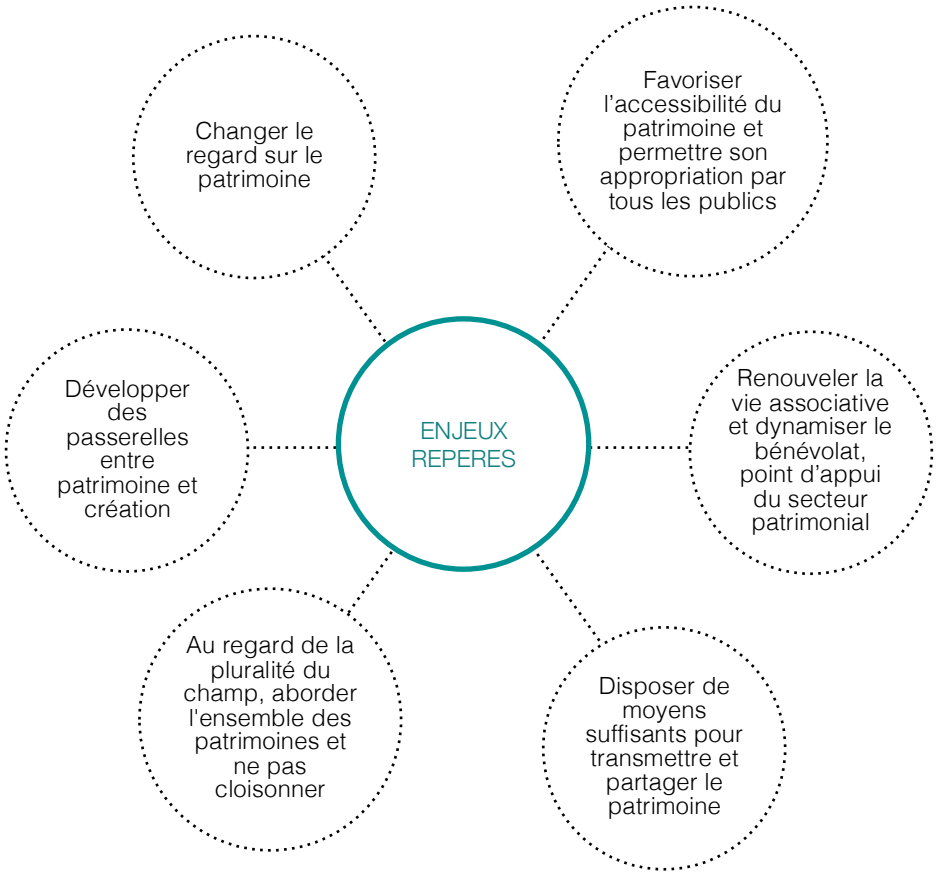

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, RISQUES
• La richesse des ressources et des formes patrimoniales en Auvergne-Rhône-Alpes. • La vitalité du secteur associatif, le fort investissement des bénévoles dans le domaine du patrimoine, et les ressources proposées par les fédérations et les associations. • La dimension cohésive liée à la notion de patrimoine (lien fort entre les habitants et leur territoire) ; les passerelles potentielles entre patrimoine et création (partage de savoir-faire entre art/création et artisanat/métiers d'art). • Des démarches transversales avec d'autres secteurs (urbanisme, environnement, tourisme, etc.) facilitées avec les Parcs naturels régionaux, les Villes et pays d'art et d'histoire…	• L'image poussiéreuse dont souffre parfois la notion de patrimoine. • Une certaine méconnaissance du patrimoine, notamment local, par les habitants des territoires, malgré un engouement sociétal pour le patrimoine depuis plusieurs décennies. • Des liens parfois trop faibles entre les sites majeurs et les autres ressources patrimoniales du territoire ; des fréquentations déséquilibrées des lieux. • Un certain isolement du patrimoine vis-à-vis des autres champs culturels ; des cultures souvent différentes entre le patrimoine et d'autres domaines comme le tourisme, l'économie… (difficultés de coopération entre acteurs, temporalités difficiles à concilier, etc.).

Pistes pour la réflexion et l'action

GOUVERNANCE ET COOPERATION

> **Améliorer la coordination – et la convergence – des politiques et des financements État-Région-Départements**, autour de critères d'éligibilité transparents, mieux explicités et partagés :
  - en lien avec la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) ;
  - s'appuyant sur un schéma directeur régional du patrimoine, introduit par un diagnostic de l'existant et un bilan autour des retombées du patrimoine ;
  - par la définition d'un contrat de développement territorial intégrant les effets locaux du patrimoine ;
  - par la mise en place d'une instance commune transversale réunissant acteurs (tourisme, patrimoine, développement local, aménagement du territoire, urbanisme…) et pouvoirs publics ;
  - par une meilleure information et communication autour de la politique culturelle et patrimoniale de la région.

> **Positionner la région en chef-de-file et ensemblier** des différentes politiques culturelles de territoires en matière de patrimoine, création et transmission, avec pour objectif de développer des concertations et d'inciter à la co-construction des projets.

> **Mieux inscrire les enjeux culturels, artistiques et patrimoniaux dans les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET).

> **Favoriser l'intersectorialité et la transversalité** au sein des politiques publiques, notamment au niveau des services des collectivités.

> **Renforcer la valorisation patrimoniale dans la stratégie touristique** de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS PATRIMONIAUX	> **Faciliter et mieux accompagner les démarches d'inventaires patrimoniaux sur les territoires**, à travers : - des démarches d'inventaires plus participatives et coopératives impliquant des bénévoles et bénéficiant d'un encadrement professionnel ; - l'identification d'axes prioritaires pour construire des inventaires soutenables plutôt que travailler sur l'ensemble du champ. > **Privilégier une action par bassins patrimoniaux**, en déployant une politique qui fasse profiter les patrimoines de proximité des atouts des sites patrimoniaux moteurs et qui s'appuie sur la mise en réseau de l'ensemble des acteurs (acteurs de champs divers, acteurs publics et privés, professionnels et bénévoles, etc.). > **Privilégier des critères plus exigeants pour le soutien aux projets touristiques et patrimoniaux** : soutenir des projets qui valorisent les territoires intercommunaux, qui rassemblent des acteurs privés et publics diversifiés, qui facilitent les liens avec d'autres domaines (spectacle vivant, cinéma, etc.) ; intégrer la mise en tourisme du patrimoine dans les projets. > **Soutenir la présence de la création artistique dans les lieux et les projets patrimoniaux**, notamment dans l'espace public
FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	> **Amplifier la formation des acteurs et professionnels du patrimoine**, y compris les bénévoles qui n'ont pas de formation initiale à la médiation du patrimoine : - accompagner la formation des acteurs sur les méthodologies d'études d'impacts ; - développer des compétences pour renouveler les manières de sensibiliser les habitants, les touristes ; - porter une attention particulière à la transmission des savoir-faire et aux métiers d'art ; - mieux prendre en compte les nouveaux enjeux et nouvelles manières de travailler (numérique notamment, articulations culture associative/culture d'entreprise…). > **Mieux sensibiliser les élus**, notamment à ce qui touche à l'attractivité et aux retombées ; les aider à repérer ce qui fait patrimoine, les inciter à une mise en perspective avec d'autres situations.

PLATEFORMES RESSOURCES	**> Réfléchir au développement de plateforme(s) qui favorise(nt) :** - **le partage de ressources et d'information** ; - **l'interconnaissance des acteurs et la mise en réseau** (des sites patrimoniaux ; des structures ; des porteurs de projets ; des acteurs du patrimoine et de la création notamment, autour de référentiels communs…) ; - **la valorisation et une meilleure visibilité des patrimoines**. Cet espace-ressource permettrait également d'aider à mieux identifier les têtes de réseau (agences, associations, collectivités, etc.) pour favoriser les connexions et dynamiser l'expérimentation.
MEDIATION, PARTICIPATION ET VALORISATION DES PATRIMOINES	**> Renforcer l'appropriation des patrimoines et les rendre plus attractifs en :** - développant des actions de médiation innovantes basées sur l'interactivité avec les usagers, en complément de l'offre classique (visites guidées…) ; - s'appuyant sur la programmation locale (insertion d'actions de médiation du patrimoine dans des animations, des fêtes existantes). **> Élargir les publics et dynamiser la participation en :** - sollicitant des démarches de collecte des mémoires auprès des habitants dans leur diversité ; - osant la transversalité : permettre aux publics de se rencontrer à l'occasion d'événements mixtes ; - ouvrant la programmation aux publics, pour permettre à chacun de transmettre son patrimoine (par exemple : pique-nique culturel partagé où les participants ne connaissent pas à l'avance le contenu de la programmation).

Rencontre #2

Présence artistique dans les territoires

Quel renouvellement des enjeux, des coopérations et des politiques publiques ?

Lundi 24 septembre 2018 | Saint-Etienne

Sous l'effet des mutations multiples qui traversent nos sociétés, les formes culturelles, les modes de production et de transmission des savoirs se trouvent profondément questionnés, tandis que les manières de faire art, les rapports entre artiste et public connaissent des renouvellements importants. Par ailleurs, la réforme territoriale a sensiblement modifié la carte des régions et des intercommunalités (dessinant de nouveaux territoires politico-institutionnels souvent vastes et aux réalités hétérogènes) en même temps qu'elle invite les collectivités à renforcer leur coopération.

Dans ce contexte, comment le rôle d'ensemblier que la Région se propose de jouer peut-il se traduire en matière de création, de diffusion et de transmission ? Comment et autour de quels objectifs partagés la Région peut-elle favoriser la convergence des politiques publiques et la coopération au sein des filières artistiques et culturelles ? Commet bonifier et stimuler les ressources et la présence artistiques dans les différents territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes ?

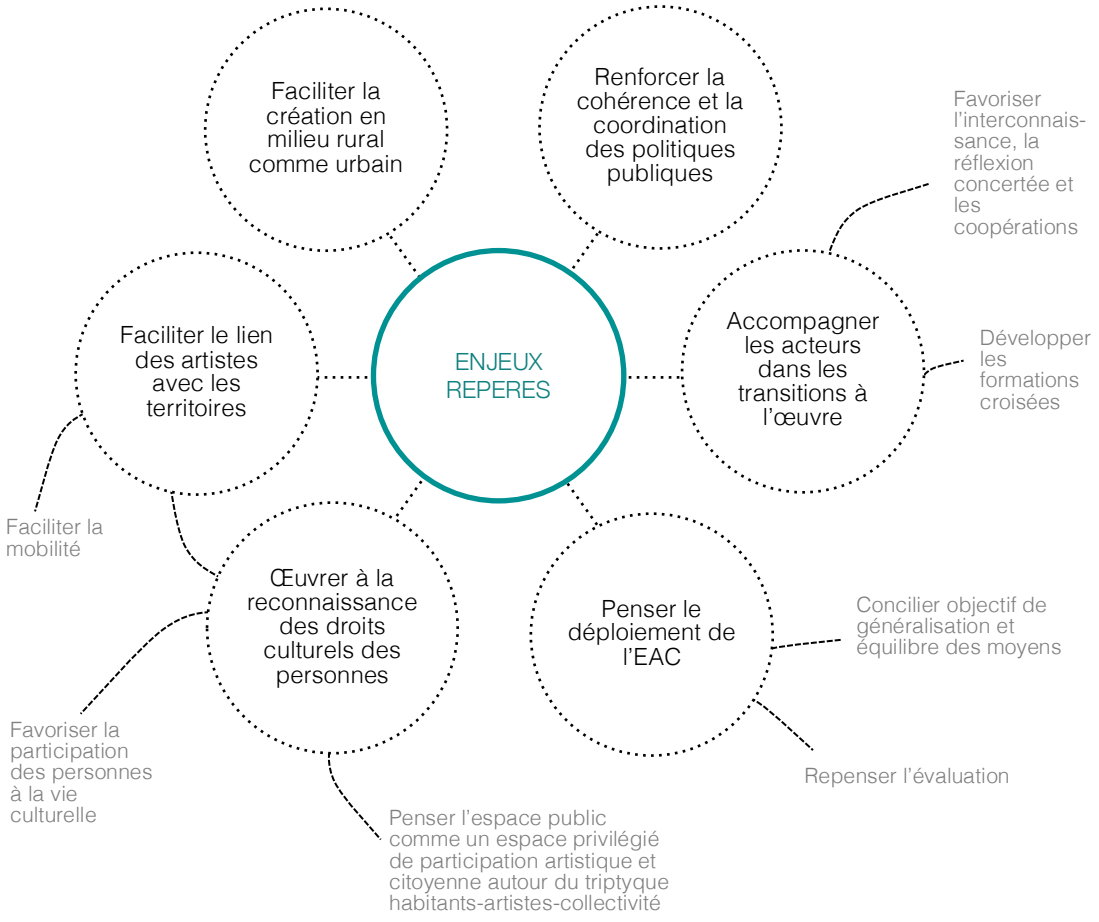

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, RISQUES
• Des dispositifs, des lieux d'accueil et des conventions qui facilitent les résidences et l'implantation d'artistes sur les territoires ou dans les établissements scolaires • Emergence et consolidation de logiques de travail en réseau, de coopération et de mutualisation, à partir des contextes locaux et des ressources locales • Désir d'engagement partagé pour l'élaboration de propositions artistiques à partir des territoires de la région • Richesse, diversité et rayonnement des projets et des structures de diffusion sur le territoire • Effet-levier et réelles avancées en matière d'EAC : coopération Etat-Région-Départements-territoires prioritaires, contractualisation et cofinancements	• Remise en cause de l'investissement culturel dans un contexte de raréfaction des finances publiques et de réorganisation territoriale qui fragilise les financements croisés • Des métiers et des pratiques professionnelles soumises à la tension économique • Insuffisance des aides à la création dans les appels à projets et les dispositifs de financement • Difficulté à inscrire les projets (et la présence artistique) dans le temps long • Incohérence entre les dispositifs d'aide à la création, à la diffusion et à la médiation • Risque que l'action culturelle ne devienne l'activité principale des équipes artistiques au détriment de la création • Risque de confusion entre création et animation, et d'instrumentalisation de l'artiste en animateur territorial • Trop forte homogénéisation des propositions portées par les lieux, insuffisante spécialisation des projets • Difficultés liées à la fusion des intercommunalités (mise en concurrence, mutualisations forcées…) • Diktat de l'innovation à tout prix • Insuffisante valorisation des projets réussis • Manque de connaissance des dispositifs à l'échelle de la région • Méconnaissance et isolement des acteurs, déficit d'animation de réseaux • Difficulté des acteurs à inventer de nouveaux modèles économiques et à se départir de la logique de la subvention • Insuffisante formation des élus • Disparités territoriales en termes de moyens financiers et humains, d'ingénierie de projets, de lieux-ressources et lieux de diffusion équipés et adaptés… • La généralisation de l'EAC peut entraîner un risque de saupoudrage : comment garantir la qualité des actions ? • Evaluation de l'EAC : besoin de comprendre les effets de l'action et d'une réflexion méthodologique plus poussée à ce sujet

Pistes pour la réflexion et l'action

POUR UNE COOPERATION ACCRUE	
Pour une meilleure coordination des politiques publiques autour d'une compétence culturelle partagée	> Renforcer la cohérence et la convergence des politiques publiques portés par les différents niveaux de collectivités (région, métropoles, départements, intercommunalités et territoires intermédiaires) > Poursuivre, renforcer et étendre les conventionnements pluriannuels et pluripartites (SODAVI, SOLIMA, SODAREP, pôles territoriaux de coopération économique dans le champ culturel…) > Passer d'une logique de consultation des acteurs à une véritable co-construction des politiques publiques > Harmoniser et simplifier les modalités et les calendriers des dispositifs d'aide et appels à projets
Coopérations d'acteurs et partage de ressources	> Créer une plateforme ou un lieu (ou des lieux) ressources favorisant l'interconnaissance des acteurs, l'identification et le partage des ressources, l'expérimentation et la formation
Coopérations transversales artistiques, culturelles et extra-culturelles	> Développer les transversalités artistiques et décloisonner les différentes catégories de politiques culturelles > Associer plus largement les acteurs et services des collectivités issus d'autres champs d'intervention publique (social, politique de la ville, éducation, économie, aménagement et transports, agriculture) à l'élaboration des politiques culturelles > Penser les lieux culturels comme des espaces privilégiés de coopération
RENFORCER LE SOUTIEN A LA CREATION, A LA CREATIVITE, A LA PRESENCE ARTISTIQUE ET A LA DIFFUSION DANS LES TERRITOIRES	> Renforcer le lien des équipes artistiques avec les territoires en permettant leur implantation sur le temps long > Développer un dispositif régional pour faciliter les résidences en itinérance dans les territoires, ruraux notamment > Accentuer le soutien aux lieux intermédiaires, lieux de fabriques, lieux de résidence pour le développement de leurs activités de création > Renforcer l'investissement des lieux non culturels (écoles, universités, EPHAD, structures sociales…) ou des lieux vacants par les arts et la création > Renforcer les dispositifs d'aide à la création sur les territoires (en complément et en cohérence avec les aides à la médiation et à la diffusion) par exemple un instaurant le 1% Travaux publics pour soutenir la création en espace public (mesure proposée par la Fédération des arts de la rue) > Accompagner la mobilité internationale des artistes et des opérateurs culturels (voyages d'étude, fonds d'appui aux projets internationaux du type FIACRE, ERASMUS+)

CONFORTER LES CONDITIONS DE DEPLOIEMENT DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	> Renforcer les moyens financiers et humains de coordination des projets d'EAC (par exemple par un label EAC assorti d'une aide aux postes de coordination) > Veiller à la qualité des projets d'EAC (et non pas seulement à la généralisation à tout prix) > Co-construire les fondements et les objectifs de l'évaluation des projets d'EAC, redéfinir les critères et les indicateurs, renouveler ou adapter les outils de l'évaluation
FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS COMME ACTEURS DES DYNAMIQUES CULTURELLES	> Mieux faire entendre la voix des habitants en les associant plus fortement aux différentes étapes des projets (conception, mise en œuvre, évaluation) dans l'esprit des droits culturels > Renforcer la rencontre artistes-habitants, notamment en privilégiant le temps long, en prenant davantage en compte les spécificités culturelles des territoires > Développer les créations participatives, favoriser les pratiques amateurs (en lien avec les résidences d'artistes) > Favoriser les projets associant fortement création, médiation et action culturelle
CONFORTER ET RENOUVELER LES DISPOSITIFS DE REFLEXION CONCERTEE ET DE FORMATION DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION	> Mettre l'accent sur le développement du *software* (capacité des acteurs) plutôt que sur le *hardware* (équipements, infrastructures) en animant des temps et des espaces de concertation et de réflexion collective sur les enjeux culturels des transformations en cours > Créer un programme de formation régional et co-construit, croisant les compétences des acteurs culturels, éducatifs, sociaux, à destination des professionnels et des étudiants Thématiques de formation : modèles collaboratifs, transversalité de l'action publique dans les territoires, échanges européens et internationaux, numérique, questions juridiques…) > Renforcer la formation des élus aux enjeux de politiques culturelles

Rencontre #3

Industries culturelles, créatives et numériques en région

Quelles perspectives ?

Lundi 5 novembre 2018 | Romans-sur-Isère

Au cours des dernières décennies, des transformations profondes et rapides ont bouleversé le champ des industries culturelles et créatives. La numérisation des contenus culturels et la multiplication des terminaux – notamment mobiles – ont bousculé les logiques de création, de production, de distribution, d'accès et de consommation des biens culturels. Sur fond de mondialisation, on assiste à des phénomènes de concentration inédits autour des GAFAM tandis qu'apparaissent des plateformes et des modèles alternatifs ancrés dans les territoires, dont les formes sont diverses et en évolution permanente.

Comment appréhender ces transformations et les enjeux qui les sous-tendent ? Comment comprendre et accompagner le renouvellement des modèles économiques, des modes d'organisation, des formes d'entrepreneuriat et des logiques de coopération ? Comment garantir la diversité des contenus culturels face aux phénomènes de convergence ? Comment prendre en compte les nouveaux usages du numérique et repenser les logiques d'élargissement des publics, de médiation, de prescription et de contribution culturelles ? Sur fond de crise économique et de réduction des financements publics pour la culture, quels sont la place et le rôle des collectivités territoriales aux côtés des acteurs privés ? Quels sont les dispositifs à conforter ou à inventer pour accompagner l'ensemble des filières (cinéma, audiovisuel, livre, musique enregistrée, nouveaux médias, jeu vidéo, arts numériques, etc.) ? Comment, à partir des territoires, soutenir le tissu entrepreneurial, l'emploi et le maintien des commerces culturels de proximité ? Comment la Région peut-elle concrètement renforcer son rôle stratégique au regard de ces différents enjeux ?

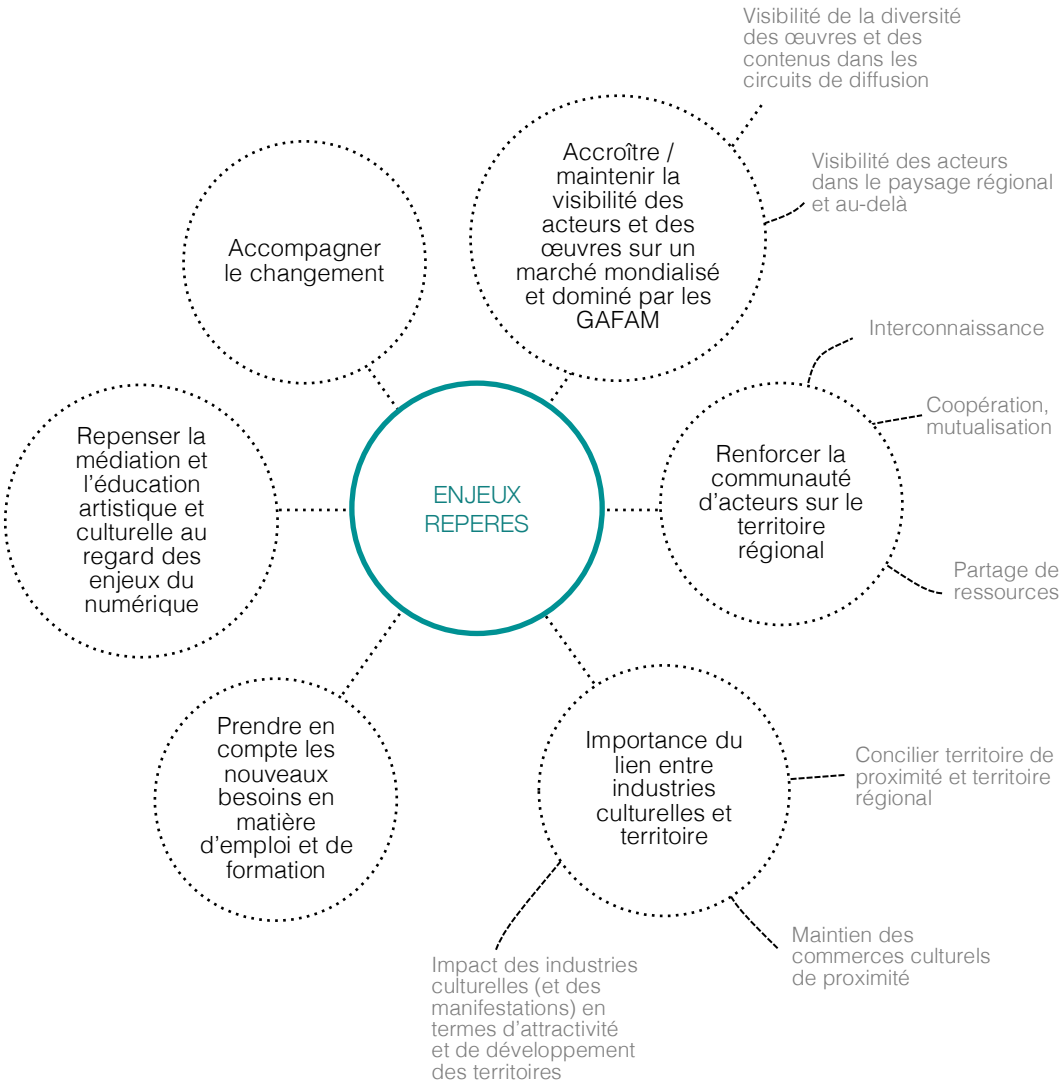
ENJEUX REPERES
Accroître / maintenir la visibilité des acteurs et des œuvres sur un marché mondialisé et dominé par les GAFAM
Visibilité de la diversité des œuvres et des contenus dans les circuits de diffusion
Visibilité des acteurs dans le paysage régional et au-delà
Renforcer la communauté d'acteurs sur le territoire régional
Interconnaissance
Coopération, mutualisation
Partage de ressources
Importance du lien entre industries culturelles et territoire
Concilier territoire de proximité et territoire régional
Maintien des commerces culturels de proximité
Impact des industries culturelles (et des manifestations) en termes d'attractivité et de développement des territoires
Prendre en compte les nouveaux besoins en matière d'emploi et de formation
Repenser la médiation et l'éducation artistique et culturelle au regard des enjeux du numérique
Accompagner le changement

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, RISQUES
• De nombreux événements culturels, littéraires, cinématographiques, maillent le territoire régional : de grandes manifestations qui font référence au plan national, de plus petits festivals, moins visibles, qui constituent une interface précieuse avec les publics • La présence de plusieurs pôles d'excellence génère des opportunités d'emplois dans divers domaines (cinéma, animation, spectacle vivant, jeux-vidéo…) • La nouvelle grande région offre des opportunités de coopération inédites • En matière de médiation : de nombreuses ressources existantes déjà portées par les agences et les acteurs aurhalpins (études, veille, rencontres, formations, portails, réseaux…) • En matière d'emploi : le travail de l'agence spécialisée de Pôle Emploi et l'existence jusqu'en 2017 d'un COEF (contrat d'objectif emploi formation) associant l'Etat, la Région et les partenaires sociaux sont considérés comme des atouts à préserver	• Disparités territoriales importantes à l'échelle de la région • Défis et difficultés d'adaptation dans un contexte en transformation : s'adapter aux évolutions technologiques et aux usages qu'elles induisent, sortir des logiques de filière au profit d'une approche plus écosystémique, réinventer des modèles économiques, développement d'une expertise sur les questions liées au numérique…) • Audiovisuel : défaut de visibilité des contenus indépendants ou singuliers face au phénomène de formatage des œuvres dans les grands canaux de diffusion • Livre : la surproduction éditoriale rend difficile l'accès aux circuits de diffusion et aux librairies • Il existe des aides pour la production et la création, mais peu en matière d'accompagnement à la diffusion • Le fonctionnement des acteurs en filières n'induit pas suffisamment d'interactions entre les secteurs • Difficulté à retenir les jeunes professionnels dont les premiers emplois sont souvent mal rémunérés ; les structures forment beaucoup d'employés qui ne restent pas. • Dispositifs de contrats aidés peu adaptés aux besoins des entreprises • Si les compétences créatives et artistiques sont indéniables, les compétences et postures entrepreneuriales font parfois défaut • Manque de transversalité entre les politiques régionales en matière de culture, d'économie, de formation, de coopération internationale • Dégradation des conditions de développement de la filière du livre en région Auvergne-Rhône-Alpes et fortes interrogations de la part des auteurs, libraires et éditeurs sur la stratégie régionale

Pistes pour la réflexion et l'action

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TRANSITIONS EN COURS	
Renforcer les coopérations d'acteurs	> Sortir du fonctionnement en silo qui cloisonne les industries culturelles (par exemple en développant une aide spécifique aux productions bimédias) > Appuyer les mutualisations (groupements d'employeurs, plateformes de diffusion des œuvres…) > Repérer, valoriser et fédérer les réseaux d'acteurs déjà existants pour développer les coopérations à l'échelle de la grande région > Renforcer la mise en réseau des festivals et développer des coopérations (par exemple en organisant d'une journée d'échange) > Dynamiser un réseau d'acteurs autour des enjeux de la médiation et du numérique (la création d'une plateforme numérique ne serait ici que le prétexte à la coopération) selon une logique d'écosystème territorial > Favoriser la circulation des ressources et des expertises sur le territoire régional
« Remixer » les lieux et les pratiques	> Appuyer les entreprises culturelles dans la définition de leur stratégie numérique : montée en compétence, emploi, développement d'outils de diffusion, communication, transmission et médiation auprès des publics > Mobiliser les outils et méthodes déjà développés (par ERASME notamment) pour « remixer » les pratiques professionnelles, les modalités de fonctionnement des lieux, des équipes et des projets, au regard des enjeux liés au numérique > Favoriser la prospection, l'expérimentation et l'agilité face au changement et aux nécessités d'adaptation
Répondre aux nouveaux besoins des entreprises en matière d'emploi et de formation	> Renforcer le rôle d'observation de l'emploi et de la formation confié aux agences régionales > Conduire un état des lieux dynamique et qualitatif de l'offre de formation (initiale et continue) et des besoins des entreprises et faire évoluer les formations initiales en adéquation avec les besoins diagnostiqués par les professionnels > Relayer au niveau national les opportunités d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes sur les métiers en tension (animation par exemple) > Développer la formation de pair à pair, les formations en alternance, ou encore les embauches d'apprentis par des groupements d'employeurs d'insertion et de qualification (GEIQ) quand les spécificités des filières le permettent > Faciliter la mutualisation des emplois, le partage et le développement des compétences > Développer les aides à l'embauche par des dispositifs de contrats aidés plus adaptés > Mettre en place un nouveau COEF étendu à l'ensemble des secteurs et articulé aux contrats de filière

ACCROITRE LA VISIBILITE DES ŒUVRES DANS LEUR DIVERSITE AUPRES DES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE ET EN LIGNE	> Renforcer les aides en matière de valorisation et de diffusion des œuvres (aides à la présence sur les salons, place plus grande aux productions régionales indépendantes dans les événements et lieux culturels de la région…) > Soutenir les commerces culturels de proximité en confortant les dispositifs existants, en développant des aides au fonctionnement (et non seulement à l'investissement), ou encore en créant de nouvelle aides en lien avec le programme Action cœur de ville > A l'instar du 1% artistique, réactiver l'idée d'une aide en faveur de la création de contenus artistiques et culturels dans l'espace numérique financée à partir d'un prélèvement de 1% sur les investissements des collectivités territoriales et de l'Etat dans les infrastructures numériques
ADAPTER ET RENOUVELER LES APPROCHES ET LES PRATIQUES DE LA MEDIATION AU REGARD DU NUMERIQUE	> Mieux connaître, reconnaître et valoriser les pratiques culturelles des personnes (non plus seulement publics mais aussi contributeurs et producteurs de contenus), notamment chez les jeunes > Accompagner et stimuler la créativité et le « devenir auteur » des publics > Développer les dispositifs et actions d'éducation aux outils et aux cultures numériques (pratiques numériques, éducation à l'image, rapport aux écrans, distanciation critique par rapport à l'outil et aux usages…) > Appuyer davantage le financement des postes en matière de médiation > Réintroduire de l'humain et de l'analogique en complément et contrepoint des technologies numériques > Réintroduire de la médiation face à la désintermédiation (disparition des intermédiaires dans les chaînes de production de contenus culturels, échange de pairs à pairs) > Décloisonner les domaines, les disciplines et les filières
VALORISER LE DYNAMISME DES INDUSTRIES CULTURELLES AU NIVEAU REGIONAL	> Rendre plus visibles les manifestations et festivals existants sur le territoire régional auprès des médias et des publics : cartographie des événements, communication appuyée par la Région à l'échelle régionale (affichage, réseau TER…)

Comptes rendus des journées de concertation atelier par atelier

Rencontre #1

Mercredi 11 avril 2018 | Clermont-Ferrand

Partage du patrimoine et dynamiques des territoires

Atelier 1 Patrimoine, tourisme et développement des territoires : réseaux, coopérations et transversalités

Atelier 2 Transmission, médiation, éducation aux patrimoines

Atelier 3 Patrimoines et création

Atelier 1 Patrimoine, tourisme et développement des territoires : réseaux, coopérations et transversalités

Les patrimoines sont souvent envisagés par les pouvoirs locaux comme des ressources pour le développement et la valorisation des territoires. Cet atelier a interrogé les interactions entre patrimoine, tourisme et développement territorial. Comment mieux intégrer les enjeux patrimoniaux dans les politiques économiques et touristiques des territoires ? Quels sont les enjeux et les nouvelles pratiques qui transforment le champ du tourisme culturel (numérique, labellisation, durabilité, etc.) ? Comment les dynamiques en œuvre en termes de mobilités, d'itinérances, de circuits peuvent-elles contribuer à une meilleure irrigation territoriale ? Comment les diverses formes de labellisations qui se sont structurées à différentes échelles (UNESCO, Capitales européennes de la culture, Musées de France, Villes et Pays d'art et d'histoire, Grands sites de France, etc.) contribuent-elles à la mise en valeur et à la visibilité du patrimoine ? L'atelier a également traité de la problématique des coopérations entre acteurs de différents champs (intersectorialité, transversalité), dans les pratiques professionnelles, en termes de politiques publiques et de coopération État/collectivités territoriales/intercommunalités ainsi que de partenariats à inventer entre acteurs publics et privés… Quelles sont les conditions d'une coopération efficace entre les professionnels, les acteurs associatifs, les élus, les services des collectivités ?

Animation : **Céline Bardin,** coordinatrice de Patrimoine Aurhalpin, **Arthur Musy**, chargé de mission à Patrimoine Aurhalpin, **Vincent Guillon**, directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles

Restitution : **Léo Anselme**, chargé de mission Politiques publiques et territoires, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Enjeux et problématiques

La première phase de l'atelier a consisté à préciser les définitions du patrimoine, du tourisme, du développement territorial.

Les patrimoines sont des biens communs à transmettre, identifiés comme des ressources pour le territoire en termes d'attractivités économiques et touristiques, au service des habitants et des usagers. Il s'agit d'une notion évolutive qui comprend les patrimoines vernaculaires, naturels, immatériels et monumentaux. D'autres points ont été évoqués, comme :

- sa dimension mémorielle ;
- sa dimension d'usage, expérientielle et d'animation du territoire ;
- la diversité de ses acteurs : bénévoles, professionnels privés et associatifs, pouvoirs publics, etc.

Il a été souligné que le patrimoine est ce que la société décide de préserver pour les générations futures, d'où l'importance des actions de transmission, de médiation autour du patrimoine. Il constitue un lien fort entre les habitants et leur territoire, un marqueur identitaire, historique et esthétique.

Le tourisme est une notion vaste qui peut être débattue soit du point de vue du touriste soit du point de vue de l'accueillant. Il a été défini comme une économie, dans un champ concurrentiel, générée

par une affectation d'un temps à la découverte qui sous-entend une diversité de pratiques et permet un rayonnement du territoire à l'échelle locale, nationale et internationale.

Un professionnel a rappelé cette définition officielle : « activité relevant du temps des loisirs qui comprend un déplacement hors de son territoire de vie habituel et implique au minimum une nuitée ». Il a aussi été question de « mise en marché d'un territoire qui vit et qui a quelque chose à raconter », de « partage du territoire et de ses spécificités avec des personnes qui n'y habitent pas ». Le tourisme constitue une ressource, une aide au développement si un territoire fournit une offre ou un cadre pour une découverte culturelle, sportive ou de bien-être (tourisme vert, thermal, etc.).

Concernant le développement des territoires, trois niveaux de définitions sont ressortis :

- Action collective visant à révéler des ressources, à raconter des histoires, un récit, de l'appropriation.
- Action collective visant à créer de la valeur en termes d'emploi, d'économie, de qualité de vie, de lien social.
- Mise en cohérence, en réseau, en convergence des politiques publiques (économie, social, culture, développement durable…), des acteurs locaux, des acteurs internes et externes, privés et publics des territoires.

A été évoquée « une action au service de l'amélioration du cadre de vie d'un territoire donné (économie, culture, transport, urbanisme…) » qui permet de révéler les ressources du territoire, de renforcer l'emploi et d'améliorer la qualité de vie. Elle nécessite transversalité, coopération et convergence entre les secteurs et les acteurs privés et publics, et donc une mise en cohérence des différentes politiques publiques pour entraîner le territoire vers un progrès en termes économique, social, écologique et culturel.

Propositions

Les propositions sont d'ordres divers. Elles portent notamment sur une préfiguration de l'action de la région aux côtés des acteurs pour améliorer la situation actuelle.

Une meilleure coordination des politiques publiques

Améliorer la coordination – et la convergence – des politiques et des financements État-Région-Départements, autour de critères d'éligibilité transparents, mieux explicités et partagés :

- en lien avec la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) ;
- par l'élaboration d'un schéma directeur régional du patrimoine, introduit par un diagnostic de l'existant et un bilan autour des retombées du patrimoine (réalisation d'un livre blanc et d'un diagnostic sur le patrimoine régional) ;
- par la définition d'un contrat de développement territorial intégrant les effets locaux du patrimoine ;
- par la mise en place d'une instance commune transversale réunissant acteurs du tourisme, du patrimoine, du développement local, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et pouvoirs publics (enjeu préalable d'interconnaissance) ;

- par la mise en place d'une plateforme en ligne[1] et par un plan général de communication de la région et notamment par une meilleure information autour de la politique culturelle et patrimoniale de la région.

De nouvelles ressources pour le patrimoine

- Penser le patrimoine comme une ressource et non comme un coût.
- Réfléchir à des ressources pour le patrimoine (fiscalité, taxe de séjour, tarifications…) et faire bénéficier le patrimoine des externalités qu'il génère et qui peuvent alimenter son propre circuit économique.

Une action par bassins patrimoniaux

- Identifier les sites patrimoniaux locomotives par bassins de vie pour déployer une politique régionale, définie avec les acteurs locaux, autour de ceux-ci, permettant de rejaillir sur les petits patrimoines de proximité (effet de ruissellement) et mettre à niveau ces offres voisines et leurs infrastructures (accueil, hébergements…).
- Décloisonner horizontalement les sites proches pour se renvoyer les visiteurs et verticalement entre acteurs publics et privés, entre professionnels et bénévoles.

Des actions de formation pour les acteurs du patrimoine et de sensibilisation des élus

- Accompagner la formation des acteurs notamment sur les méthodologies d'études d'impacts.
- Sensibiliser les élus à l'intérêt du patrimoine pour l'attractivité et les retombées ; les aider à repérer ce qui fait patrimoine, les inciter à une mise en perspective avec d'autres situations.

Des critères plus exigeants de soutien aux projets touristiques et patrimoniaux

- Soutenir des projets :
  - valorisant les territoires intercommunaux ;
  - rassemblant des acteurs privés et publics diversifiés ;
  - établissant des ponts avec les acteurs du spectacle vivant ou du cinéma pour valoriser le patrimoine.
- Intégrer la mise en tourisme du patrimoine dans les projets et faire en sorte qu'il n'y ait pas de financement touristique sans prise en compte patrimoniale et réciproquement.

Imaginer un contrat de filière

Imaginer un contrat de filière concernant tous les acteurs du patrimoine, de la conservation au numérique (réalité augmentée…), en passant par la valorisation.

[1] Plusieurs réseaux départementaux ont été cités par des participants pour les ressources utiles qu'ils proposent, notamment sur leurs sites internet (par exemple : Patrimoine des Pays de l'Ain, Fédération des associations patrimoniales de l'Isère).

Atelier 2 Transmission, médiation, éducation aux patrimoines

Cet atelier a interrogé les problématiques de transmission en termes d'objets patrimoniaux, de mémoire, de savoir-faire, de métiers d'art, etc. ainsi que les actions éducatives et de médiation au regard du développement des technologies numériques et des enjeux de démocratisation et d'accessibilité territoriale. Comment les patrimoines sont-ils mobilisés dans les politiques d'éducation artistique et culturelle et comment les mettre en œuvre sur les territoires ? Quelle est la place et le sens de la médiation dans ce domaine ? Comment mieux intégrer les nouvelles médiations numériques, la mobilité et les pratiques connectées des habitants, des publics, des visiteurs ? Comment favoriser la participation des habitants à la protection et à la valorisation des patrimoines matériels et immatériels ? Comment favoriser le partage et l'appropriation des patrimoines ?

Animation : **Laurent Bonzon**, directeur, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, et **Priscille Legros**, chargée de mission numérique, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

Restitution : **Alizé Buisse**, chargée de mission Bibliothèque et patrimoine, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

Enjeux et problématiques

Les participants ont mis en évidence les constats, les enjeux et les défis de la transmission et de la médiation du patrimoine.

Constats

- problème de la fréquentation des lieux du patrimoine. Certains publics se déplacent peu, voire ne se déplacent pas dans les lieux culturels ;
- notion plurielle de patrimoine : pluralité des patrimoines et émergence de nouveaux patrimoines (notamment avec l'arrivée de nouvelles populations également détentrices de leur propre patrimoine) ;
- méconnaissance du patrimoine, en particulier du patrimoine proche/local. Les populations n'ont pas toujours conscience de la richesse et de la fragilité du patrimoine qui les entoure ;
- préférence pour le « grand » patrimoine au détriment du patrimoine de son territoire, et difficulté à montrer le caractère exceptionnel du patrimoine local ;
- méconnaissance du réseau et des acteurs du patrimoine au niveau professionnel ;
- isolement du patrimoine par rapport aux autres champs culturels ;
- notion de patrimoine souffrant d'une image « vétuste » ;
- manque d'une réflexion approfondie sur la notion de patrimoine (retard par rapport à l'état des réflexions dans le monde anglo-saxon notamment) et décalage entre la réalité du terrain et la recherche universitaire.

Enjeux

- permettre une appropriation du patrimoine par tous les publics en favorisant l'inclusion sociale et la mixité ;
- changer le regard sur le patrimoine ;

- diversifier le travail avec des acteurs hétérogènes ; travailler avec plus d'acteurs différents ;
- connaître son patrimoine et prendre le temps de développer des actions de médiation intéressantes ;
- proposer des actions de médiation à même de contribuer à l'éveil et au développement du sens critique (patrimoine comme outil de construction d'un individu) ;
- aborder l'ensemble des patrimoines et ne pas cloisonner ;
- avoir les moyens (financiers) de transmettre et de partager le patrimoine ;
- coordonner une réflexion globale et engagée sur la notion de patrimoine comme bien commun.

Défis (pour le patrimoine)

Etre :

- connu par tous, de divers endroits ;
- innovant ;
- en dehors des lieux traditionnels (musée, bibliothèque, etc.) ;
- vivant/actuel.

Propositions

L'atelier a permis de mettre en évidence plusieurs axes importants pour améliorer la transmission et la médiation du patrimoine.

Élargir les publics

Réflexions générales

- **Décloisonner le patrimoine** : chaque institution culturelle est détentrice d'un patrimoine à transmettre ;
- **Réintégrer les publics dans la définition du patrimoine** : décider en commun de ce qui fait patrimoine ; prendre en compte les avis de tous les publics.

Propositions

- **Oser la transversalité** : permettre aux publics de se rencontrer à l'occasion d'événements mixtes (exemple : « Foire au boudin de l'art contemporain ») ; logique de la découverte ;
- **Ouvrir la programmation aux publics** : permettre à chacun de transmettre son patrimoine (exemple : pique-nique culturel partagé où les participants ne savent pas à l'avance le contenu de la programmation) ;
- **Considérer la médiation comme un échange et une co-construction** et non plus comme une transmission (pas de logique descendante).

Rendre tous les patrimoines attractifs (petit/grand patrimoine) : quelle médiation au quotidien ?

Réflexions générales

- **Ne pas hiérarchiser le patrimoine** entre « petit », « moyen » ou « grand » patrimoines (éviter le jugement de valeur) ;
- **Prendre conscience du patrimoine local** : mieux l'inventorier pour mieux le connaître ; être sensible au patrimoine de son territoire.

Propositions

- **Développer des actions de médiation innovantes** basées sur l'interactivité avec les usagers, en complément de l'offre classique (visites guidées, ateliers participatifs, etc.) ;
- **S'appuyer sur la programmation locale** : injecter des actions de médiation du patrimoine dans les animations déjà existantes (fêtes et salons, etc.).

Coopérer pour mieux transmettre

Réflexion générale

- **S'appuyer sur la grande diversité/hétérogénéité des acteurs du patrimoine**.

Propositions

- **Identifier et recenser les acteurs et les actions menées** autour de la transmission du patrimoine ;
- **Former et informer les acteurs** : mieux outiller les professionnels (y compris les bénévoles qui n'ont pas de formation initiale à la médiation du patrimoine) et reconnaître les compétences des acteurs ;
- **Sortir le patrimoine de son isolement** : mener des actions transversales (liaison avec le tourisme, les problématiques d'aménagement du territoire, etc.).

Plusieurs notions peuvent/doivent être travaillées :

- **Transversalité** :
  - mêler les préoccupations du patrimoine aux préoccupations d'autres pratiques/secteurs culturels ;
  - concevoir la médiation de manière transversale (ne pas la cantonner seulement au patrimoine, mais la développer en lien avec d'autres thématiques) ;
- **Usages** : se tourner vers le collaboratif ; associer les publics, développer des pratiques participatives, expérimenter et innover ;
- **Acteurs** : tirer parti de la multiplicité et de la diversité des acteurs.

Atelier 3 Patrimoines et création

Comment les patrimoines peuvent-il engendrer des dynamiques de créativité, être des sources de création, d'innovation, de transformation sociale ? Comment renforcer les liens entre ressources patrimoniales, paysages et création artistique ? Quel rôle l'art contemporain peut-il avoir dans l'interprétation du territoire, en portant un regard sur ses mutations et en contribuant à l'inscrire dans l'avenir ? Quelles sont les innovations dans les démarches mêlant patrimoine et arts plastiques, architecture, littérature, audiovisuel, spectacle vivant, etc. ? Comment contribuent-elles à faire vivre les patrimoines ?

Animation : **Nicolas Riedel**, directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Restitution : **Antoine Brun**, coordinateur d'Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes - AC//RA

Enjeux et problématiques repérés

Problématiques

- Comment répondre au manque d'accessibilité et de dialogue entre les acteurs du patrimoine et de la création ?
- De quelle manière la programmation artistique, dans un lieu patrimonial, peut-elle permettre de ne pas figer le patrimoine dans le passé ?
- Comment susciter la curiosité du public, en prenant en compte l'aspect économique et la nécessité d'une compréhension pour tous ?
- Quels moyens mettre en place pour initier l'ensemble des acteurs (historiens, professionnels, élus, artistes, etc.) aux liens entre patrimoine et création ?
- Comment, dans un lieu patrimonial, la création contemporaine advient ni comme un faire-valoir, une valeur ajoutée ou en concurrence ?

Enjeux

- Permettre une véritable rencontre entre le patrimoine et la création contemporaine.
- Agir en faveur d'une appropriation renforcée des patrimoines (bâti, naturel, immatériel…) par les habitants.
- Réussir la complémentarité entre patrimoine et création pour une meilleure appropriation par les acteurs, les élus et les habitants.
- Permettre l'accessibilité de tous au patrimoine et son appropriation, en supprimant l'étiquette élitiste souvent donnée au patrimoine, et ce notamment à travers la création contemporaine.
- Contribuer à la qualité de vie des habitants en valorisant les lieux patrimoniaux et la création.

Défis

- Créer des espaces de dialogue et de négociation constructifs entre les acteurs du patrimoine et de la création.
- Permettre des modalités de production adaptées à l'art contemporain dans les lieux patrimoniaux.

- > Mettre en place une médiation, transmission, avec un même niveau de qualité sur les deux axes.
- > Faire rêver la population locale.
- > Faciliter des collaborations nouvelles entre patrimoine et création.
- > Réfléchir à la place de l'artiste dans le patrimoine, à travers l'organisation de concertations artistiques.
- > Développer des politiques publiques de territoires permettant d'amplifier les relations patrimoine-création au long terme, notamment à travers la diffusion et l'enseignement artistique et culturel.

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, OBSTACLES
• La mise en place d'un dialogue entre patrimoine et création artistique, l'exemple le plus marquant étant *Le Partage des eaux* dans le parc naturel régional des Monts d'Ardèche (installation d'œuvres d'art dans l'espace naturel) qui a été possible par la consultation et l'implication des différents acteurs du parc. • À partir d'un dialogue entre un artiste et un lieu patrimonial, susciter et faciliter la création artistique et valoriser les ressources patrimoniales. • Partager des savoir-faire entre art/création et artisanat/métiers d'art. • Projet de création *Patois Blues* par des artistes, qui a été facilité par des crédits de création et de diffusion (musique) sur un projet à valeur patrimoniale. Ce projet a permis la mobilisation d'acteurs divers et de lieux de musique. • La valorisation d'un patrimoine (physique ou immatériel) à travers la création artistique (par exemple, la création par un artiste d'une affiche mettant en avant le château d'Aubenas). • La création d'un festival de rue à Charlieu mêlant lieux patrimoniaux et création contemporaine, qui a été possible grâce à la mobilisation des acteurs et des bénévoles.	• La consultation des populations n'a pas été assez pensée en amont lors de la mise en place du projet du *Partage des eaux*. • Sur le projet *Patois Blues*, la mobilisation des différents acteurs n'a pas été assez forte et s'est cantonnée aux lieux « classiques » de musique ; il n'y a pas eu de décloisonnement. • Il peut arriver que la rencontre entre artiste et patrimoine ne fonctionne pas. • Les coûts souvent élevés sont des freins à la mise en place de tels projets. • Les projets peuvent rencontrer le désintérêt ou l'hostilité des acteurs et de la population locale. • Les outils qui existent déjà sont souvent mal adaptés à la création (par exemple, une banque de données d'archives sonores a été mise en ligne par la Bibliothèque du Patrimoine, mais elle est très peu consultée par les habitants et les artistes car les outils permettant la recherche sont mal adaptés). • Certains projets rencontrent un manque de soutien des collectivités, qui sont pourtant les interlocuteurs privilégiés et/ou les intermédiaires pour les lieux patrimoniaux (demande de tournage par exemple).

Propositions

Les participants ont élaboré cinq propositions pour répondre à ces enjeux et problématiques :

- > **La création d'une plateforme/lieu ressources, accessible gratuitement, favorisant l'interconnaissance des acteurs du patrimoine et de la création**, qui permettrait d'identifier les têtes de réseau (agences, associations, collectivités, etc.) pour favoriser les connexions et dynamiser l'expérimentation.

- **Définir un chef-de-filat des différentes politiques culturelles de territoires en matière de patrimoine, création et transmission**, avec pour objectif de développer des concertations et d'inciter à la co-construction des projets. La région pourrait se positionner en tant qu'ensemblier dans ce domaine.
- **Proposer l'inscription de propositions des acteurs culturels, artistiques et patrimoniaux dans les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET).
- **Faciliter la mise en place de résidences de création de territoire dans les lieux patrimoniaux qui mêleraient recherche, création**, et qui seraient prolongées par des rencontres avec les habitants et les scolaires.
- **Favoriser l'appropriation par les élus des projets culturels et patrimoniaux** grâce à la mise en place de résidences immersives dans les bâtiments des différentes collectivités, avec une dimension de médiation et de sensibilisation au processus créatif.

Rencontre #2

Lundi 24 septembre 2018 | Saint-Etienne

Présence artistique dans les territoires

Quel renouvellement des enjeux, des coopérations et des politiques publiques ?

Atelier 1	Présence et mobilité des artistes dans les territoires
Atelier 2	Enseignements artistiques et territoires
Atelier 3	Education artistique et culturelle
Atelier 4	Participation des habitants à la vie artistique et culturelle
Atelier 5	Quelle place et quel rôle pour les arts dans l'espace public ?
Atelier 6	Lieux, artistes et territoires : quelles coopérations et interactions ?

Atelier 1 Présence et mobilité des artistes dans les territoires

La richesse de la vie culturelle suppose l'existence dans les territoires de ressources artistiques de qualité, variées et ouvertes. Quelles sont les conditions et les modalités d'une inscription durable des artistes, tant dans les territoires urbains que ruraux, particulièrement lorsque ceux-ci bénéficient d'une moindre irrigation par les équipements ? Quels sont les dispositifs susceptibles de favoriser l'itinérance des équipes artistiques sur et entre les territoires ?

Animation : **Antoine Brun**, coordinateur de ACRA (Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes)

Restitution : **Léo Anselme**, chargé de mission Politiques publiques et territoires, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Enjeux et problématiques repérés

Les participants ont réfléchi ensemble aux bienfaits et aux contraintes liés à la présence et à la nécessaire mobilité des artistes sur le territoire régional. Qu'ils relèvent du secteur des arts visuels ou du spectacle vivant, les acteurs sont confrontés dans leur quotidien à trois enjeux principaux :

- **La nécessité de faciliter la création artistique et la fabrication**, aussi bien en milieu rural qu'urbain
- **L'importance du lien au territoire pour les équipes artistiques**, notamment dans le cadre des missions d'éducation artistique et culturelle / action culturelle
- **La nécessité de renforcer et d'amplifier le soutien à la diffusion** dans les milieux urbains et ruraux

En partant de ces 3 enjeux, les acteurs ont posé trois problématiques transversales :

- Comment les acteurs locaux (culturels ou non) et les pouvoirs publics (collectivités territoriales, intercommunalités, Pays, PNR, Etat) peuvent-ils assurer des conditions optimales pour redonner à la création sa place centrale (tant au niveau des appels à projets en milieu rural qu'au niveau des conditions d'accueil des artistes) ?
- Comment favoriser l'accompagnement nécessaire des artistes (ressources, formation, conventionnement, réponse aux appels à projets et aux dossiers de subvention…) et la structuration de réseaux de diffusion et de production (lieux intermédiaires) ?
- Quel rôle les collectivités territoriales peuvent-elles jouer pour faciliter la mobilité et renforcer la présence des artistes sur les territoires ?

Eléments de diagnostic

Trois thématiques sont explorées :

- La facilitation de la création/fabrication en milieu rural et en quartiers en politique de la ville ;
- Le lien au territoire pour les équipes artistiques avec une mission d'EAC/action culturelle ;
- Le soutien à la diffusion en milieu rural et dans les quartiers en politique de la ville.

La facilitation de la création/fabrication artistique

CE QUI MARCHE	EN DEMI-TEINTE	CE QUI DYSFONCTIONNE
• Dispositifs et locaux : des parcours d'artistes, de l'amateur au professionnel, d'un territoire à l'autre, sont imaginés • Création par les collectivités d'appels à projets pour des résidences temporaires ou permanentes • Conventions d'objectifs et de moyens multipartites artistes/collectivités/Etat • Lieux d'accueil qui encouragent la création par des résidences plus ou moins longues • Les initiatives d'artistes qui trouvent de nouveaux moyens de créer et d'être soutenus • Installation et engagement des artistes sur des territoires attractifs culturellement • Accompagnement logistique des équipes artistiques • Dans certains cas, lieu d'hébergement et possibilité de restauration sur les lieux de résidence • Volonté de certaines collectivités de garantir de bonnes conditions de travail aux artistes visuels	• L'inscription de l'aide à la création dans le cahier des charges des lieux subventionnés est à développer • Des locaux de création adaptés sont à aménager • Quid des durées des résidences pour construire des vrais projets de territoire ? • Préalable : ne pas confondre création et animation/lien social, ni création et importation de produits finis (exemple : achat dans catalogue de spectacles) • Conforter l'accompagnement à long terme des artistes, notamment en visibilité et en production • Question de la capacité, de la possibilité des artistes de répondre aux appels à projets	• Les appels à projets de résidences ne comportent pas d'aides à la création • Pas ou peu d'aides à la création dans les politiques culturelles des EPCI et des petites villes rurales • Quelle formation des élus et techniciens ? • Conditions de création pour les artistes visuels : travail non rémunéré, statut et lieux de travail défaillants • Manque de lieux ressources maillant le territoire : où trouver des infos ?

Le lien au territoire

CE QUI MARCHE	EN DEMI-TEINTE	CE QUI DYSFONCTIONNE
• Résidences artistiques en établissements scolaires (exemple : Lyon, Isère) • Coopération entre artistes et équipes artistiques, partenaires sociaux, scolaires, médicaux, opérateurs culturels et/ou collectivités publiques et secteur privé • Convention entre artistes et commanditaires • Respect des initiatives des acteurs du terrain (associations, acteurs éducatifs), sans penser à leur place ou parachuter des dispositifs • Intégration des artistes aux projets des équipements (santé, social, socioculturel) en collaboration avec les équipements culturels • Financement (et organisation) de parcours culturels des élèves de la maternelle au lycée (Ville, Départements, Région…) • Artistes et médiateurs en lien avec leurs créations • Importance de l'EAC (exemple des actions menées dans les lycées agricoles) • La qualité de l'accueil relève déjà de la médiation (convivialité et échange entre acteurs)	• Des médiateurs du patrimoine, des chargés de valorisation du patrimoine existent : quel équivalent en matière de musique et de spectacle vivant ? • La motivation et l'engagement personnel du porteur de projet dans la structure partenaire sont déterminants : comment faire ne sorte que tout ne repose pas sur une seule personne (par exemple sur un seul professeur dans un collège…) ? • La durée des projets, de plus ou moins un an, est un aspect positif mais qui peut effrayer un artiste du point de vue économique	• Communication insuffisante autour des projets réussis • Risque de désengagement soudain des partenaires publics pouvant entraîner l'abandon des projets • Manque de connaissance des dispositifs, à l'échelle de tout le territoire régional et manque d'outils de valorisation • L'action culturelle devient l'activité principale de l'artiste au détriment de l'activité de création • Dans le cadre de projets d'EAC : risque de confusion de l'artiste avec un animateur du territoire • Risque d'instrumentalisation : trouver un équilibre entre commande et initiative de l'artiste • Quelle permanence de l'éducation artistique : que faire après la fin d'un projet ? • Les moyens fournis par l'Education nationale pour l'accueil d'artistes en résidence dans les écoles ne sont pas à la hauteur des ambitions • Pas de projets de médiation financés sur le long terme • Diktat de l'innovation à tout prix, alors que sont parfois déjà menées des actions de qualité par des acteurs établis

Le soutien à la diffusion

CE QUI MARCHE	CE QUI DYSFONCTIONNE
• Emergence de salles en réseau qui impulsent une dynamique régionale • Bon niveau de formation des administrateurs, tourneurs, artistes • Rapprochement et connaissance mutuelle des artistes et programmateurs • Confier des lieux sur des périodes définies à des artistes et collectifs • Collectivités : de l'aide à la création à l'aide à la diffusion (convention d'objectifs) • Mise en œuvre de réseaux et partage d'informations • Des espaces, des moments de partage entre artistes pour s'entraider et s'informer (ingénierie) • Engagement de certaines collectivités pour favoriser les résonances avec des grands événements (mais en négatif, prédominance de l'événementiel) • Décloisonnement de la culture en lien avec d'autres événements • Richesse, diversité et rayonnement des projets et des structures de diffusion sur le territoire • Volonté des diffuseurs de coopérer, de mutualiser	• Vigilance sur les soutiens à la diffusion en milieu rural, encore insuffisants • Peu de lieux équipés en milieu rural (inadéquation technique), peu de diffusion possible • Défaut d'accompagnement des équipes émergentes, amenées à jouer dans de mauvaises conditions pour montrer leur travail • Question de la cohérences des aides : pas d'aide à la diffusion mais des aides uniquement aux actions de médiation ou via un investissement pour l'aménagement de lieux • La fusion des intercommunalités entraîne un risque de nivellement des spécificités des projets (mutualisation forcée et mise en concurrence) • Difficulté à pérenniser les moyens pour une diffusion à long terme • Insuffisance de l'articulation culture-tourisme • Complexité des dossiers à monter pour accéder aux dispositifs pour les équipes artistiques (ex : FEDER) • Mobilité à l'international (ex : Fiacre international), insuffisamment encouragée • Problème d'articulation des politiques publiques entre Etat et collectivités avec des niveaux d'engagement différents : problème d'équité territoriale • Les politiques culturelles de certaines collectivités entraînent une prédominance de l'événementiel • Interrogations sur l'écueil du formatage, la tendance au consensus, l'accompagnement à la prise de risque

Propositions

Les participants ont élaboré des propositions pour répondre à ces enjeux et ces problématiques.

Propositions transversales

- **La création ou le développement d'une plateforme ou d'un lieu ressources**, accessible gratuitement, favorisant l'interconnaissance des acteurs de la création, qui permettrait d'identifier les structures et personnes ressources (agences, associations, collectivités…) pour favoriser les connexions, **dynamiser l'expérimentation et faciliter la formation** des porteurs de projet
  Cette création pourrait s'appuyer sur les diagnostics d'études sectorielles (arts plastiques, spectacle vivant…) déjà réalisés qui repèrent des problématiques et des lieux/personnes ressources pour mettre en œuvre des solutions
- **Développer des lieux ressources** sur l'ensemble du territoire auprès de personnes-ressources repérées (ex : agents de développement)
- **Développer des services de ressources en ligne** (fiches mémo…) pour aider les projets artistiques
- **Renforcer les conventionnements pluriannuels et pluripartites**, notamment dans le champ des arts visuels (engagement régional dans le SODAVI)
- **Favoriser les formations** administratives et juridiques pour les porteurs de projets
- **Simplifier les dispositifs**, appels à projets, dossiers de demande de subventions (avec harmonisation des calendriers, des formulaires et des pièces demandées par les différents niveaux de collectivités)

La facilitation de la création/fabrication artistique

- **Inciter des lieux intermédiaires ruraux** (hors scènes régionales) **à prendre des risques** et à accompagner des artistes régionaux émergents dans leur processus de création (exemple : scènes découvertes, scènes-ressources du département de l'Isère…)
- **Développer, soutenir ou créer des lieux de fabrique**, des ateliers, des lieux de résidence, des projets collaboratifs dans les territoires – avec hébergement – appuyant la création (du type des Ateliers Frappaz), par exemple dans des friches ou des lieux patrimoniaux, de façon à mailler le territoire

Le soutien à la diffusion

- **Soutien renforcé aux initiatives collectives et réseaux de diffusion**, projets de coopération inter-associatifs, extra territoriaux
- **Faciliter la mobilité internationale** des artistes et des opérateurs culturels (voyages d'études, Fiacre international, Erasmus +…)

Le lien au territoire

- Pour toute action, dite de médiation ou d'action culturelle, une part du budget (par exemple 20% minimum) devrait revenir au travail de création
- Tout appel à projets concernant la médiation devrait avoir une durée minimale (exemple 3 ans) pour permettre un véritable ancrage du travail autour d'une création

Atelier 2 Enseignements artistiques et territoires

Les établissements supérieurs d'enseignements artistiques jouent un rôle-ressource essentiel dans les dynamiques culturelles locales et régionales. Comment appréhendent-ils les recompositions actuelles et les enjeux des territoires sur lesquels ils sont implantés ? Dans quelle mesure sont-ils amenés à réinterroger leur positionnement ? Quelle place les écoles d'art, les conservatoires supérieurs, les CEFEDEM sont-ils appelés à prendre dans les jeux de coopération et dans les politiques publiques locales ?

Animation : **Stéphane Sauzedde**, directeur de l'ESAAA (École supérieure d'art Annecy Alpes) et co-président de l'ANdÉA (association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques)

Restitution : **François Journet**, directeur du Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes

Le bonheur est dans le pré...

Nous avons démarré l'atelier avec le souhait de ne pas ressasser toujours les mêmes questions… et pourtant… difficile de ne pas nourrir la réflexion à partir du contexte dans lequel elle se déploie. Il s'agit donc d'une dynamique nourrie par l'aller et retour entre constat et proposition.

Nous vous proposons le cheminement long du ruminant : mastication, rumination, régurgitation... pour bien digérer, prendre son temps !

Mastication

On dresse de toute part le constat d'une période de remise en cause de l'investissement culturel induit par un contexte d'équilibre des finances publiques dégradé et par une réorganisation territoriale qui fragilise les financements croisés.

On constate en parallèle et en écho une tension sur les métiers et sur les usages qui mène parfois à l'injonction forcée à l'utilité.... Pour une population pour qui la liberté représente souvent le seul luxe, cela crispe et ne permet pas d'avancer.

Le modèle malrucien de développement et d'aménagement a permis une dynamique, aujourd'hui cette dynamique s'est stratifiée : d'où le manque de place pour de nouveaux modèles ou pour de nouveaux entrants.

Rumination

Pourtant, on constate l'émergence sur le terrain de fonctionnements plus transversaux, moins en silos, construits à partir de contextes locaux et des ressources locales disponibles. Les problématiques urbaines ne seront pas celles du rural par exemple.

De nouveaux outils sont mis en place (les Solimas, les Pôles territoriaux de coopération économique Culture - PTCE) permettant une approche plus coopérative que compétitive.

Il existe un grand désir d'engagement pour élaborer des propositions artistiques, des propositions de formation ou de médiation conçues au départ des espaces divers qu'offre le tissu régional (on pourrait dire des territoires).

Régurgitation

> **L'investissement serait donc à réaliser désormais sur le *software***, la capacité offerte aux acteurs de se former, d'évoluer, **plutôt que sur le *hardware*** (l'équipement), assez bien réparti aujourd'hui. La question est de savoir comment enrichir l'animation de l'équipement existant, comment sécuriser sans instrumentaliser.

Mastication

Comment accompagner l'effort que demande cette remise en cause, cette mise en jeu d'une expertise, d'un savoir-faire qu'il faut redéployer ? Par un travail sur un nouveau moteur d'utopie, par une présentation fine de ce qu'est l'exercice professionnel aujourd'hui, comment inciter sans contraindre, impulser sans saturer les acteurs sous le reporting ?

Le dialogue avec les financeurs doit pour pouvoir être nourri par des moments d'échange d'idées, de création d'initiatives plus que par la contrainte (qui pousse les artistes à répondre à des dossiers de plus en plus complexes, ou réduit les collectivités publiques au rôle de guichet parcimonieux).

Régurgitation

> Il serait intéressant d'imaginer **une plateforme de formation** construite à l'intersection des acteurs qui se situent dans la sphère de l'intérêt général, organismes de formation, établissements d'enseignement, acteurs sociaux, culturels … Les intentions trouveraient matière à prendre forme dans une maquette de formation élaborée à plusieurs…

Rumination

En plus de la question financière, la politique culturelle est affaiblie par des difficultés rencontrées pour mener à bien sa mission de démocratisation. Il y a une culture/bashing, un étiquetage d'une culture élitiste qui a des difficultés à s'adresser aux publics… une cassure.

Mastication

Et pourtant, au-delà des statistiques, au quotidien, dans la proximité, beaucoup d'initiatives sont proposées, des engagements noués, des expériences menées, qui ne transparaissent pas dans les mesures statistiques et échappent aux outils de détection ou de valorisation.

Digestion finale : deux propositions

> **Un espace pour poursuivre la réflexion et mettre en lumière** : réfléchir au lieu où pourraient se poursuivre le débat et les échanges. Comment nourrir la réflexion d'éléments d'analyse sur les métiers et les enjeux économiques, et susciter des passerelles et une culture commune chez les acteurs ? Le schéma régional des enseignements artistiques peut par exemple être un lieu adapté pour associer l'ensemble des acteurs concernés (schémas

départementaux, représentants des artistes, enseignants) et initier des études qualitatives confiées à Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant ou à l'OPC, par exemple. Mettre en évidence, valoriser d'autres réels, d'autres pratiques, d'autres expérimentations d'autres conceptions de la culture que ce qui transparait aujourd'hui.

> **Un programme de formation régional co-construit** pour accompagner étudiants et professionnels dans cette transition : chaque mois, une structure prend en charge dans un endroit différent de la région une formation, offerte aux acteurs culturels et aux acteurs associés.... Les échanges, les idées, les monstrations feraient l'objet d'une publication numérique pour donner à voir et à partager.

Les thématiques de ce programme de formation pourraient être les suivantes :

- Partage d'expériences de collaboration dans des contextes variés
- Séminaire de travail avec des secteurs différents de l'action publique (varier les échelles, les publics et les territoires)
- Module d'échange avec les pays européens : faciliter les échanges avec l'ailleurs
- Le territoire et la coopération à l'heure du numérique : atelier de fabrication

Atelier 3 Education artistique et culturelle

Si l'éducation artistique et culturelle (EAC) constitue un axe d'intervention prioritaire et structurant au plan national, c'est sur les territoires que se construisent les coopérations nécessaires à la construction d'une offre et de pratiques de qualité. Comment les collectivités coopèrent-elles entre elles et avec les acteurs éducatifs et culturels pour poursuivre le déploiement de l'EAC dans de véritables parcours accessibles à tous, notamment dans le cadre des conventions établies avec les territoires prioritaires ? Quels sont les dispositifs les plus efficients pour mobiliser les ressources artistiques et culturelles des territoires et construire des stratégies cohérentes et fédératrices ? Comment évaluer les démarches existantes et leurs complémentarités ?

Animation : **Jean-François Braun**, directeur de la SMAC 07

Restitution : **Baptiste Fuchs**, responsable des concertations et des rencontres publiques, Observatoire des politiques culturelles

Enjeux et problématiques repérés

Un alignement des planètes ?

Les participants s'accordent à reconnaître que le partenariat entre les collectivités publiques en matière d'EAC se révèle constructif et efficient. Il a un véritable effet levier sur le développement et la structuration de l'offre d'éducation artistique et culturelle. L'engagement de l'Etat en la matière se traduit par un réel effort financier et les conventionnements avec les territoires favorisent l'implication des décideurs politiques.

Généralisation versus priorisation

Toutefois des disparités territoriales importantes demeurent : tous les territoires ne disposent pas des mêmes niveaux de ressources (financières et humaines) pour porter et coordonner des politiques d'EAC complètes et ambitieuses dans la durée. Aussi, la généralisation que chacun appelle de ses vœux risque le plus souvent de se traduire par un saupoudrage des moyens disponibles. Les participants posent la questions : 100% des publics touchés par quoi ? Dans ce cas, ne faut-il pas lui préférer un objectif plus raisonnable de priorisation des actions ? Par ailleurs, les acteurs font état de leur difficulté à s'adresser aux publics non scolarisés ou encore aux publics réputés « éloignés » et s'interrogent de ce point de vue sur le réalisme d'un objectif « EAC 100% ». Certains s'interrogent : ne faut-il pas insister sur la mixité des publics touchés plutôt que sur leur nombre ?

Allocation des moyens : déploiement artistique versus coordination ?

Découlant directement du manque de ressources dont disposent certains territoires, l'enjeu de la coordination est largement partagé par les participants. Certains posent la question de savoir si l'allocation des moyens pourrait être rééquilibrée entre l'artistique et l'ingénierie (coordination des projets et des dispositifs). Ils font état d'une saturation des personnels chargés de coordonner les projets EAC, souvent peu nombreux, cumulant de nombreuses missions et ne disposant pas autour d'eux de ressources humaines qualifiées pour les épauler. La qualité, la pérennité et la généralisation des projets s'en trouvent limitées.

Evaluation : que mesurer ? comment ?

Enfin, la question de l'évaluation est fortement ressortie dans les échanges. Que souhaite-t-on mesurer en premier lieu : la généralisation des actions EAC ou bien leur qualité, ou encore leur pérennité ? Comment mieux prendre en compte le temps long dans les processus d'évaluation ? Quels sont les outils communs à inventer pour construire une évaluation plus pertinente et pus partageable ?

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, OBSTACLES
• Richesse de la création jeune public • Diversité des publics dans le temps scolaires • Richesse et diversité des actions • Réel engagement financier du ministère en matière d'EAC • Beaucoup de projets dans le temps scolaire • Volonté en haut et en bas • Qualité de la collaboration Eduction nationale / musiciens intervenants • Effet levier de l'EAC sur la démocratisation de l'accès aux œuvres • Effet levier de l'EAC pour la coopération entre acteurs culturels, éducatifs, sociaux… • Les conventions EAC amènent les élus à s'emparer des enjeux culturels à divers échelons • La coopération permet des co-financements pus élevés pour aller dans des territoires plus démunis • Formalisation de la prise en compte et du recensement des ressources • Des avancées réelles en région AURA en matière de coopération entre Etat, Région, Département et territoires prioritaires • Alignement de planètes : dialogues, contractualisation et cofinancements (objectifs et moyens) • Les conventions territoriales EAC ont un effet levier sur le financement	• Définitions pas toujours claires (art, culture, EAC, enseignements artistiques, accès aux arts…) • Difficultés à recenser les actions, les pratiques • Caractère flou des rôles de chacun • Peu de projets hors temps scolaire • Faiblesse du circuit décisionnel intermédiaire • Difficulté à s'adresser aux publics non scolarisés • Difficulté à mettre en œuvre des projets à destination des publics empêchés • Ecarts entre les projets sur le papier et sur le terrain > difficultés pour l'évaluation • Evaluation : comment prendre en compte la question de la temporalité et du temps long ? • Le temps administratif et institutionnel n'est pas celui des projets • La généralisation peut entraîner un risque de saupoudrage : comment garantir la qualité des actions ? • Disparités territoriales • Réserves sur le nouveau plan EAC (temps long / temps court politique) • Manque de concertation avec les collectivités dans le nouveau plan EAC (« injonction ») • Evaluation : que veut-on mesurer ? • Comment coordonner les parties prenantes sur le territoire ? Exercice difficile • Des incompréhensions subsistent sur certains territoires • Allocation des ressources : faut-il privilégier l'artistique au détriment de la médiation et de la coordination (notamment en lien ave les équipes artistiques ? • Quel rôle ressources pour les opérateurs et équipements culturels ? • Quels outils de suivi des parcours entre Education nationale, acteurs et collectivités ?

Propositions

Répartis en trois groupes de travail, les participants ont formulé les propositions suivantes.

Mieux prendre en compte les besoins en ingénierie et en ressources pour la coordination des projets EAC

- Prélever 1% sur tous les autres budgets pour financer l'EAC
- Faire de l'EAC une compétence obligatoire dans les intercommunalités
- Faire de l'EAC une composante obligatoire dans les programmes scolaires
- Constituer des collectifs de coordinateurs mobilisant un référent dans chaque structure partenaire
- Conforter la formation des élus aux enjeux de l'EAC
- Mettre en place un label EAC qui se traduirait par une aide financière aux postes de coordination (Cf. label Villes et Pays d'art et d'histoire)

100% EAC ?

- Privilégier la qualité des actions au saupoudrage des moyens : prêter attention au sens et non aux chiffres
- Plutôt que de chercher à toucher tout le monde ou à prioriser les publics, privilégier l'objectif de mixité, en croisant notamment publics scolaires et non scolaires
- Viser la généralisation territoriale plutôt que la généralisation à tous
- Passer par le scolaire pour toucher les familles
- Consulter les habitants pour élaborer les projets EAC
- Dans les 3 piliers du référentiel EAC, ne pas oublier le FAIRE
- Renforcer l'intégration des enseignements artistiques en collège aux parcours EAC
- Inventer un langage commun entre acteurs éducatifs, sociaux et culturels, et favoriser la formation partagée
- Mieux définir ce qu'on l'on met derrière l'objectif EAC 100% : 100% touchés par quoi ? Quels enjeux et quel projet de société ?
- Faciliter la prise d'initiative et l'accès aux ressources artistiques par les enseignants, notamment en facilitant l'interconnaissance par des temps de présentation

Construire en commun une évaluation plus adaptée

- Co-construire les bases de l'évaluation et les adapter à chaque projet
- Travailler à une re-définition commune des indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Se poser *a contrario* ce qui passerait si l'on ne faisait pas d'EAC (cf. « *La culture coûte cher ? Essayez l'ignorance.* »)
- Associer les participants à l'évaluation pour mieux mesurer l'impact de l'expérience en train de se faire, en termes de cheminement, de transformation
- Trouver un équilibre entre évaluation entre pairs et évaluation par les participants
- Mieux prendre en compte le processus des projets sur le temps long
- Produire de la connaissance partagée entre parties prenantes

Atelier 4 Participation des habitants à la vie artistique et culturelle

Le renouvellement des formes artistiques et culturelles s'accompagne d'un développement des logiques participatives et contributives. Celles-ci infléchissent les manières de faire art et les modes de création en même temps qu'elles redéfinissent le rapport artiste-public et qu'elles réinterrogent les pratiques de diffusion, de transmission et de médiation. Comment comprendre et accompagner ces évolutions et favoriser la participation de tous à la vie artistique et culturelle des territoires ? Dans quelle mesure la place des pratiques en amateur se trouve-t-elle réinterrogée ? Comment les politiques publiques et les acteurs s'emparent-ils de la notion des droits culturels et comment la traduisent-ils dans des modes d'intervention ou de coopération renouvelés ?

Animation : **Marie Richard**, chargée de projets Territoires, Auvergne-Rhône-Alpes - Spectacle vivant

Restitution : **Vincent Bady**, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes du Syndicat national des arts vivants (SYNAVI)

Enjeux et problématiques repérés

Quelle définition de la « participation » ?

Une approche sémantique du mot « participation » permet de distinguer trois significations : « prendre part » / « apporter sa part » / « recevoir sa part »[2]. Ces trois significations contribuent à la reconnaissance des « droits culturels des personnes », entendus comme des droits à participer à la vie artistique et culturelle et à y exprimer son/ses identité(s) et « appartenance(s) culturelle(s) ». Proposer à des habitants de participer à un projet culturel ou artistique, ce n'est donc pas simplement une modalité particulière d'action culturelle, c'est un appel au partage et à l'échange entre les libertés artistiques des personnes afin qu'elles puissent faire humanité ensemble.

Quelles envies/désirs ces projets participatifs mobilisent-ils ?

- **Les personnes / habitants** : l'envie de vivre un moment extraordinaire, hors du quotidien, la valorisation de ses savoir-faire, la recherche d'une émancipation individuelle, la sortie de l'isolement et de la « solitude de masse ».
- **Les personnes / artistes** : la rencontre avec d'autres permet de nourrir le travail propre de l'artiste et sa capacité à faire de son écriture un medium du monde actuel (exemple de l'intervention d'un chorégraphe dans un EHPAD qui approfondit son travail artistique sur Alzheimer).
- **Les personnes / opérateurs de politiques publiques** : elles/ils peuvent intervenir, au-delà du rapport administratif, en établissant un rapport personnel au projet et à ses acteurs. La participation favorise le lien social, le vivre ensemble, la citoyenneté.

[2] Voir Joëlle Zask, *Participer - Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Le Bord de l'Eau Éditions, Lormont, 2011.

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, OBSTACLES
• La qualité de l'engagement des artistes, dans un rapport d'immédiateté aux personnes • Le temps long des projets qui permet d'asseoir leur légitimité et de faire jouer des effets de rumeur et de résonance • La valorisation de tout le maillage associatif d'un territoire • Les temps de convivialité autour des projets • L'importance de l'acte final (la représentation) comme acte public d'exposition et de reconnaissance • La participation des personnes à la transmission des œuvres	• Une disponibilité, un rapport au temps qui ne sont pas les mêmes pour les habitants, les artistes, les opérateurs : comment trouver la meilleure organisation du temps pour tous ? • Le danger d'une instrumentalisation du travail de l'artiste par les opérateurs de politiques publiques entraînant des situations de dialogues de sourds : l'artiste qui se situe comme simple prestataire et accepte de dénaturer son projet en l'adaptant à des objectifs et normes extérieurs • Le manque d'outils pour manifester les retours, l'expression, l'évaluation par les habitants des projets auxquels ils ont pris part • Le non-renouvellement des personnes participantes • Le ciblage des personnes comme « publics » spécifiques, « empêchés », « assignés », « précarisés » • La limitation temporelle des projets souvent trop courts, sans que leur résonance puisse être prise en compte • Le caractère trop ficelé, cadré des projets avant leur mise en œuvre • La non reconnaissance du caractère artistique des projets dans les dispositifs publics de soutien qui opèrent de façon discriminante : la qualité artistique d'un côté, la médiation culturelle de l'autre (cf. le FIACRE-médiation) • La dévalorisation de ces projets jugés comme insuffisamment « prestigieux » par certains artistes • L'insuffisante sensibilisation des décideurs aux enjeux de la participation

Propositions

Faire mieux entendre la voix des habitants

> par des temps de recueil de la parole des habitants sur tous les moments de l'action (avant, pendant, après) afin de suivre et de faire évoluer le projet, et d'en valoriser les effets non immédiats,

> par des temps communs de pratique artistique,

> par l'intervention d'un regard distancié (personne extérieure),

> par l'enregistrement vidéo des rencontres et des actes pour disposer d'une trace du projet,

- par la participation des personnes à la transmission des actes/œuvres auxquels elles ont participé,
- par la mise en œuvre de dispositifs d'évaluations et d'échanges ouverts (Cf. comités d'avis à Grenoble, conseils citoyens dans les quartiers « politique de la ville »),
- par l'association des habitants à la gouvernance des projets.

Les moyens de la rencontre avec les habitants

En amont :

- par une meilleure compréhension du territoire, de ses ressources locales (culturelles, artistiques, associatives),
- par un dialogue élus / artistes qui respecte l'autonomie de l'artiste,
- par la définition d'un budget correspondant à l'ampleur du projet (production artistique, administrative et technique, hébergement, repas, déplacements)
- par la désignation de personnes susceptibles d'incarner et de coordonner le projet
- par une communication adéquate sur le projet

Pendant :

- par l'organisation de la présence en continu sur le terrain de la personne coordinatrice : l'artiste doit faire partie du paysage, il passe du temps pour s'imprégner avant de parler du projet lui-même. Il doit aller là où sont les gens, là où ils se rassemblent et à l'heure où ils y sont (boulangeries, commerces, marchés…).

Substituer une dynamique d' « accompagnement » à celle de « projet »

- pour mieux prendre en compte ce qui existe avant le « projet » : la / les identité(s) culturelle(s) du territoire concerné,
- pour que soit mieux reconnue la durée réelle, évolutive, de l'action et de la participation des habitants,
- pour valoriser tous les temps de l'action, son suivi comme sa résonance, et pas seulement son résultat,
- pour mieux évaluer l'action sur des critères qualitatifs,
- pour éviter l'enfermement des destinataires de l'action dans des catégories de publics « assignés » ou « ciblés » à l'avance,
- pour mettre en place des dispositifs publics de soutien sous formes de conventionnements et de contrats,
- pour mettre en place des dispositifs publics de soutien qui ne séparent pas la création artistique et l'action culturelle, mais qui reconnaissent leur lien dans une activité d' « infusion » artistique.

Atelier 5 Quelle place et quel rôle pour les arts dans l'espace public ?

L'inscription des arts dans l'espace public, c'est-à-dire la mise en présence de l'art et du citoyen quel qu'il soit et hors-les-murs des lieux culturels, se décline aujourd'hui dans une diversité et un nombre croisant de démarches, hybridant les disciplines et les savoir-faire. A l'intersection des enjeux culturels, urbains et citoyens, elle invite à repenser la place et le rôle de l'art dans la fabrique des territoires, le vivre-ensemble, le partage des communs. Comment acteurs et collectivités travaillent-ils ensemble pour faire exister de telles démarches ou les prolonger demain ? Quelles sont les plus-values, les limites et les pistes de travail identifiées ?

Animation : **Delphine Tournayre**, chargée de mission Développement professionnel, Auvergne-Rhône-Alpes - Spectacle vivant

Restitution : **Lucie Lafaurie**, Fédération des arts de la rue

Enjeux et problématiques repérés

Les questionnements à prendre en compte en Auvergne-Rhône-Alpes partagés dans cet atelier ont été regroupés autour de cinq enjeux.

1. La reconnaissance d'un écosystème local habitants/artistes/collectivités-organismes

Ces acteurs ont tous une expertise à apporter sur leur territoire, leurs espaces publics communs. Pour autant les appels d'offres ne privilégient pas nécessairement les équipes locales. De même, ces experts d'usage ne font pas partie des comités consultatifs (quand il en existe).

Il faut néanmoins noter que l'activation des liens entre ces acteurs n'est pas évidente, que ce soit dans la diffusion ou dans la création de projets communs. Ils s'inscrivent nécessairement dans un temps long.

2. Le rôle du triptyque habitants/artistes/collectivités dans la vie et la mutation/transformation des espaces publics, aussi bien urbains que ruraux

L'art a un rôle à jouer dans la vie et le développement des villes et des territoires. C'est bien là, dans les espaces publics, que l'on se rencontre. L'espace public doit être représenté à tous comme un terrain de jeu, un espace des possibles, les arts s'y exprimant comme des activateurs de ré-enchantement face à l'uniformisation.

Arts et urbanisme sont liés. Les acteurs et les budgets consacrés à la création / transformation des espaces publics devraient prendre en compte la création artistique en espaces publics, en particulier du fait de l'expertise sensible que les artistes portent sur un territoire. Cette idée devrait pouvoir se déployer au-delà du 1% artistique, dispositif qui ne concerne que les arts plastiques dans des bâtiments publics. Mais attention, le projet artistique ne doit pas être instrumentalisé. Les acteurs aurhalpins devraient être formés et sensibilisés à ces questions.

Pour favoriser une vie sociale riche, l'approche des droits culturels gagnerait à se développer, notamment en milieu rural (primauté de la personne et des publics, et non de l'œuvre). Elle est un outil intergénérationnel puissant.

3. La reconnaissance et la prise en compte des spécificités de la création/diffusion dans l'espace public

- Il est rappelé que comme ailleurs, les exigences artistiques des arts en espaces publics sont fortes. Les propositions artistiques ne visent pas simplement à divertir ; elles étonnent, surprennent émerveillent, réveillent, questionnent…
- Les actes artistiques en espaces publics posent la question de la trace, du souvenir, de la pérennité (en fonction du type d'œuvre).
- Aujourd'hui, les arts en espaces publics subissent les restrictions des libertés et le durcissement des normes, augmentant les contraintes à leur expression.
- La programmation hors-les-murs, en particulier dans des zones peu équipées, pose des questions de réponses aux exigences techniques qui accompagnent les propositions artistiques.
- Espace public ou privé, ouvert entièrement ou temporairement… : la diversité des statuts juridiques des espaces qui semblent pourtant communs est un frein à l'expression artistique hors-les-murs.

4. Un modèle économique particulier

- Il est rappelé qu'un des piliers de l'art en espace public est l'accessibilité géographique (hors-des-murs) et économique, du fait de la gratuité.
- Il est rappelé que, compte tenu du fait que la culture est reconnue d'intérêt public, son financement doit avant tout être public.
- Il faut en prendre conscience car tout changement de politiques publiques non mesuré peut entraîner des difficultés économiques dans le secteur.

La diffusion d'œuvres en accès libre pose fortement la question de leur financement :

- Les arts dans l'espace public ont cette spécificité de pouvoir toucher à l'intime ou au plus grand nombre. La diffusion des grandes formes artistiques doit être étudiée.
- Dispositifs d'aide à la diffusion non adaptés, ne reconnaissant pas l'absence de billetterie.
- Incitation doit être faite aux scènes généralistes de programmer hors-de-leurs-murs.
- Concernant la diffusion et le rayonnement des équipes artistiques locales, les dispositifs actuels en région pour les arts de la rue ne permettent pas de soutenir leur diffusion et d'exporter les créations locales.

5. La conduite des politiques publiques

- La culture étant une compétence partagée, un risque peut être celui de la dilution… La collaboration entre collectivités semble indispensable pour soutenir et développer l'art et la création sur les territoires aurhalpins.

- La vision trans-sectorielle de l'art en espaces publics ne correspond pas aux cadres institutionnels et cela s'en ressent en particulier dans les dispositifs de financement.
- De même, dans la relation inter-service des collectivités, la vision partagée, trans-sectorielle, n'existe que très rarement. Les politiques d'un secteur sont parfois en contradiction avec celles d'un autre secteur (ex : installation en céramique sur sol glissant et sécurité, concert extérieur et nuisances sonores). La collaboration demande une mobilisation des services techniques parfois démesurée alors que beaucoup de problèmes pourraient être anticipés.
- Les artistes professionnels experts sont exclus des instances consultatives et décisionnaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles et artistiques de territoire.
- La contractualisation entre collectivités (en particulier région/bloc communal) ne doit pas se concentrer sur l'investissement au détriment du fonctionnement.

Propositions

En travaillant en trois groupes, l'atelier a produit 26 propositions. En voici la liste complète sans modification apportée aux résultats des échanges. En gras apparaissent les propositions considérées comme des « pépites » par les participants.

Des outils de production artistiques complémentaires

1. **Soutenir la création et le développement de lieux de fabrique régionaux d'arts en espace public** pluridisciplinaires dans les territoires (création, diffusion, actions artistiques et culturelles, formation, centres de ressource). Ces lieux deviendraient des lieux de vie et de citoyenneté (tiers-lieux)
2. Imaginer des lieux de résidences dans chaque quartier, village, et soutenir ainsi les liens entre artistes et territoires (actions culturelles liées)
3. Installer des résidences de création en itinérance dans les espaces ruraux
4. **Développer un (ou des) outil(s) / dispositif(s) d'itinérance régionale de la création artistique**

Mettre en œuvre les droits culturels

5. Questionner tous les habitants, travailleurs, commerçants, sur leurs envies, leur vision en matière de culture
6. Créer des postes de médiateur de quartier, de village, en immersion, dans le temps long, entre les envies des habitants et les projets développés au sein des structures du territoire. Ces postes peuvent être assurés par des personnes ou acteurs relais (commerçants, associations, entreprises…)
7. Mettre en œuvre les droits culturels en respectant les droits de chaque citoyen, quelle que soit sa condition
8. Traduire les droits culturels dans les programmes scolaires, de même que les principes de démocratie participative dans les projets pédagogiques
9. **Développer les pratiques en amateur au plus proche des lieux de vie (en s'appuyant sur les résidences d'artistes)**

10. Intégrer des habitants dans les conseils d'administration des structures culturelles et dans les comités pour décider de la mise en œuvre du 1% travaux publics.
11. Rééquilibrer les revenus du travail et ceux liés à l'investissement dans la vie publique culturelle (principe du revenu universel).

Co-construire les politiques publiques de manière innovante :

12. **Soutenir et participer à la mise en œuvre de Schémas de développement des Arts dans l'espace public (SODAREP)** : concertation continue entre acteurs, partage du diagnostic, identification des enjeux, détermination d'objectifs communs, identification des actions à mener, des chefs de file et des moyens à consacrer, évaluation et adaptation
13. S'appuyer sur l'expertise des artistes et des compagnies, des acteurs culturels et des habitants pour mettre en œuvre les politiques culturelles publiques
14. Passer de la consultation à la co-construction
15. Créer des commissions pérennes composées à parité d'élus, de techniciens et d'artistes pour définir, mettre en œuvre et réorienter les politiques culturelles locales. Ces commissions se réuniraient une fois par trimestre à l'échelle régionale.
16. Créer des services / dispositifs « arts en espaces publics » liés à la spécificité des espaces publics et non à la discipline (théâtre, danse, musique, arts plastiques…)
17. Associer les différents services (social, politique de la ville, économie, déplacements…) à la construction des politiques culturelles

Se ressourcer

18. Faire un état des lieux collaboratif de toutes les présences artistiques sur le territoire et identifier les manques
19. Mettre en place ou soutenir un réseau de professionnels, artistes, structures pour la mise en commun de compétences (formation par l'échange)
20. Accompagner les acteurs culturels et les financeurs publics et privés pour créer ensemble un modèle de collaboration
21. **Former les élus locaux** à la définition et à la mise en œuvre de politiques culturelles

Les nouveaux financements

22. **Augmenter les financements publics pour la création et la diffusion des œuvres**
23. **Consacrer 1% des budgets de travaux publics à la création artistique et 1% supplémentaire à la diffusion des œuvres**
24. **Soutenir le dépôt d'une proposition de loi sur « le 1% création artistique en espace public » au parlement**
25. Avant modification réglementaire, choisir par territoire et bien en amont, un projet d'aménagement sur lequel il serait possible de réserver 1% du budget pour mettre en œuvre un projet artistique dans l'espace public
26. Mettre en cohérence les politiques de financements pour que les aides se complètent et éviter qu'elles ne se concentrent

Atelier 6 Lieux, artistes et territoires : quelles coopérations et interactions ?

Les lieux culturels - labellisés, conventionnés ou non - jouent un rôle clé dans l'irrigation artistique des territoires. Ils sont tout à la fois des outils de travail pour les artistes et des espaces de partage et de transmission pour les habitants. Comment conforter et approfondir les coopérations entre les lieux et les équipes artistiques, selon quelles logiques et quelles modalités ? En quoi les lieux sont-ils amenés à questionner leur rapport aux territoires ? A la lumière des réflexions actuelles autour de la notion de tiers-lieux, dans quelle mesure font-ils évoluer leurs usages et les services qu'ils proposent ? A quelles difficultés font-ils face et comment y répondent-ils ?

Animation : **Thomas Vasseur**, administrateur de l'Observatoire des politiques culturelles

Restitution : **Nolwenn Yzabel**, administratrice, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant

Enjeux et problématiques repérés

Constats

Suite à cet atelier, nous constatons que la coopération est difficile et que les propositions ont rarement inclus le triptyque lieux / artistes / territoires. Pourquoi cette difficulté à penser les projets en coopérations ?

- La première question est : **la coopération pour quoi faire ?** S'il s'agit uniquement de palier aux baisses de financements, cela n'est pas un argument suffisant pour entamer un projet de coopération. De tels projets prennent beaucoup de temps et nécessitent souvent une personne dédiée à la coordination et à la dynamique du projet. Une aide de la Région au recrutement de coordinateur est-elle envisageable ?
- Le frein majeur qui semble se dégager des échanges est celui du manque d'interconnaissance. Cette **méconnaissance des acteurs entre eux**, ainsi que de leur projet, s'aggrave encore en dehors du champ culturel. Cela va à l'encontre de la dynamique et du désir de sortir du champ culturel pour s'ouvrir à d'autres secteurs et être dans la transversalité.
- Si la coopération entre lieux semble déjà fonctionner, la difficulté est plus grande quand la coopération fait intervenir différents acteurs (lieux, collectivités, etc…). Comment favoriser l'interconnaissance (dans la culture et de manière transversale) ?
- Une autre question est celle de la **méthodologie** : coopérer s'apprend. Or, tout le système actuel est construit sur des individualités. Il faut apprendre à se connaître, à se faire confiance, mais également identifier le pilote du projet, cerner le temps et les moyens qui lui seront alloués. Les enjeux de posture sont importants : coopérer c'est accepter de perdre une partie de son pouvoir au bénéfice de l'ensemble. C'est aussi accepter le financement d'un projet à côté du sien. Il existe donc un besoin de se former à la coopération
- **L'échelle de la coopération** est également un point essentiel : il convient de ne pas penser tout de suite coopération à l'échelle du territoire régional, mais de commencer au niveau local.

- La **temporalité** est aussi à prendre en compte par les collectivités : le chemin de la coopération est long. Ainsi, les acteurs ont besoin de savoir en amont de la mise en œuvre du projet si les collectivités s'engagent. Cet engagement devrait intervenir dans le temps de la préparation de la coopération afin de permettre aux acteurs de savoir avec certitude quels seront les partenaires pour construire la coopération en conséquence.
  Second problème de temporalité : celui du calendrier de la décision politique dans l'année. Les décisions budgétaires interviennent souvent très tard (été ou automne), au regard du temps de la coopération (sur l'année civile concernée).
- Autre problème : le manque de **confiance** des collectivités face aux acteurs de terrain. Comment traduire ces projets de coopération en politiques publiques ? Quelle place est faite par les collectivités publiques aux initiatives qui présentent des gouvernances autonomes ? Nombre de participants ont mentionné des modes d'animation qui n'imposent pas les choix, les processus, mais privilégient des gouvernances plus horizontales permettant des décisions collectives et des ajustements permanents. Comment faire évoluer les modes de gouvernance des projets et la confiance faite aux projets ? Comment faire évoluer le rapport des collectivités avec les projets autogérés ?
- A enfin été soulignée la nécessite d'œuvrer pour le **décloisonnement**. Il s'agit d'arrêter de penser les projets en silo et de laisser le temps et les moyens aux projets innovants. Cela passe par du temps, du budget et de la confiance (pour la co-construction et interconnaissance).

Les enjeux de la coopération

- Construction des politiques publiques
- Partenariat public / privé
- Moyens humains et financiers
- Méthodologie et structuration
- Nouvelles coopérations pour de nouveaux moyens ?
  Par exemple, il existe des tensions entre les lieux et espaces disponibles et les demandes acteurs : la coopération entre les différentes collectivités peut-elle permettre d'optimiser l'utilisation des espaces ?

Innovation(s) dans les démarches artistiques

- On constate que les nouveaux rapports au numérique, au public, au territoire, aux artistes et à la création, tendent à redéfinir le rôle des lieux.

Le lieu comme point d'articulation ?

- Comment penser les lieux ?
- Les lieux comme des espaces de mise en relation
- Des lieux pour tous ou des lieux spécialisés ?
- Les lieux comme des espaces poreux ?

Les tiers-lieux : quelle influence sur nos modes de penser et de faire les lieux ?

> Chaque tiers-lieu se construit de manière singulière et se pense également par rapport à l'usager (et non plus par rapport au public).

Culture 2.0 : du public à l'usager

> Le développement des cultures numériques (et de l'internet 2.0) nous invite à considérer les publics non plus seulement comme les récepteurs d'une offre mais comme des usagers qui contribuent à produire et à transmettre des références culturelles.

La ruralité, laboratoire d'expérimentation ?

> De nouveaux modes d'action sont inventés en espace rural.

Les résidences, lieu de la coopération ?

> Les résidences sont peut-être le lieu de la coopération dans la politique publique.

Eléments de diagnostic

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	FAIBLESSES, MANQUES, DIFFICULTES, OBSTACLES
• La mise en réseau des acteurs • L'engagement des partenaires publics • L'informel, la convivialité, « boire des coups » • La nécessité d'une coopération entre artistes, collectivités et territoires • Pour qu'une coopération fonctionne, il faut avoir un cap et un objectif commun • Importance des conditions de création de l'artiste : il faut que les équipes aient des lieux pour travailler (lieux de diffusion ou de création) • Il est intéressant de voir se développer des projets collectifs autour d'un lieu • La diversité des publics touchés • L'adaptabilité, la souplesse du territoire et des projets • La coopération entre des acteurs très différents	• Défaut d'animation des réseaux, méconnaissance des acteurs entre eux • Difficulté à sortir du système des subventions et à comment réinventer de nouveaux modèles économiques • Méconnaissance et manque de vision de la part de certains élus • Centralisation des financements : certains lieux captent beaucoup de moyens, ce qui peut être un frein pour le développement des autres • Mise en concurrence au sein du secteur culturel • Manque de spécialisation : homogénéité des propositions trop uniformisées ; manque de positionnement singulier des lieux culturels

Propositions

Le lieu comme point d'articulation de la coopération

> Les résidences, lieu de la coopération ?

- Réaffirmer l'importance d'un projet artistique, en lien avec la proximité géographique
- Les lieux de spectacle vivant ne sont pas les seuls lieux de culture : ouvrir à la culture d'autres lieux (universités, écoles, structures sociales…) ; de telles initiatives existent déjà mais pourraient être développées
- Développer des gouvernances partagées pour faciliter l'appropriation des projets par le triptyque lieux / artistes / territoires
- Favoriser la transversalité artistique
- Déconstruire la politique en silo des politiques publiques
- Poser la question de la coopération dès le départ des projets
- Se libérer des lieux pour créer plus de mobilité et de convivialité
- Exploiter les espaces vides disponibles pour créer des lieux de rencontre (tiers-lieux)

La ruralité, laboratoire d'expérimentation ?

- De nouveaux modes d'action s'inventent qu'il convient d'accompagner
- Développer des spectacles dans des espaces non dédiés : installations dans la nature, landart
- Des programmations en deux temps : amateurs / professionnels
- Décloisonner de la culture par des projets en lien avec l'agriculture, les scolaires, les EPHAD…
- Développer des projets de commandes
- Construire des partenariats entre lieux pour la production ou la diffusion de projets sur tout le territoire régional
- Développer les créations participatives, en travaillant par exemple sur la collecte de paroles

Innovation(s) dans les démarches artistiques : nouveau rapport au numérique, au public, au territoire, aux artistes et à la création

- Travailler à la prise en compte des droits culturels, recueillir la parole des individus sur ce sujet
- Proposer des pass culturels permettant d'accéder à tous les lieux (sur l'ensemble du territoire national)
- Quid des espaces où il y a peu d'habitants (cf. parcs régionaux, montagnes…) : quel rapport aux actions proposées sur ces territoires ?
- Créer des passerelles avec des structures hors champ culturel

Rencontre #3

Lundi 5 novembre 2018 | Romans-sur-Isère

Industries culturelles, créatives et numériques en Région

Quelles perspectives ?

Atelier 1	Textes, images et sons : nouveaux usages numériques, nouveaux publics, nouvelles médiations ?
Atelier 2	Editeurs et producteurs : quelles stratégies de diffusion des œuvres et des contenus ?
Atelier 3	Livre, cinéma, musique, numérique : les festivals et la valorisation des territoires
Atelier 4	Emploi, formation : quels nouveaux besoins pour les entreprises culturelles ?
Atelier 5	Librairies, cinémas, disquaires : maintenir les commerces culturels de proximité

Atelier 1 Textes, images et sons : nouveaux usages numériques, nouveaux publics, nouvelles médiations ?

Les outils numériques induisent de nouvelles pratiques de consommation et d'accès aux contenus culturels. Comment faut-il comprendre ces nouveaux usages en termes de pérennisation, de renouvellement ou d'élargissement des publics ? La démultiplication des contenus disponibles pose la question de la hiérarchisation de l'information et de la prescription culturelle. En quoi les pratiques de médiation culturelle sont-elle appelées à évoluer face à ces enjeux ? Comment les dispositifs d'éducation artistique et culturelle peuvent-ils mieux prendre en compte les usages culturels à l'heure du numérique ?

Animation : **Baptiste Fuchs**, responsable des concertations, Observatoire des politiques culturelles

Restitution : **Géraldine Farage**, directrice du Pôle PIXEL

Eléments de diagnostic

- La frontière est brouillée entre création et production des contenus d'une part, et accès aux contenus d'autre part, entre les rôles d'auteur et de consommateur des œuvres et des biens culturels. Chacun a aujourd'hui, techniquement tout au moins, la capacité de devenir auteur, contributeur ou coproducteur de ressources, de savoirs, de références culturelles. Les nouveaux usages traduisent une évolution de la qualification des publics : récepteurs, participants, ou contributeurs ? En fonction du positionnement des publics, les usages diffèrent ainsi que les méthodes.
- Le phénomène de désintermédiation, de disparition des intermédiaires (au profit de liens directs de pair à pair entre les personnes) se traduit-il nécessairement pas la disparition de la médiation ? Comment re-matérialiser les espaces de rencontres ? Comment renouveler les lieux existants dans leur rapport aux publics ?
- L'enjeu de la prescription se transforme du fait de l'arrivée d'usagers contributeurs. On assiste à une reconnaissance des expertises, qui tend parfois vers une délégation de confiance de la structure vers les contributeurs : comment encourager la posture du public contributeur/ambassadeur ?
- Quelle prise en compte des tiers-lieux dans les politiques culturelles ? Comment accompagner les acteurs culturels traditionnels face au développement des cultures numériques ? Comment les tiers-lieux favorisent-ils le développement de la posture de « contributeur » ? ;
- On assiste par ces nouveaux usages à des formes nouvelles de création, diffusion, pédagogie, valorisation. Comment accompagner la transformation des pratiques ? Comment l'outil numérique accompagne-t-il la médiation physique et inversement ? Quelle proximité permet le numérique ? Comment faire cohabiter les pratiques (numériques, analogiques et plus « artisanales ») pour un tuilage de la création, de la diffusion et de la transmission ?
- Ces enjeux mettent en lumière la problématique du numérique inclusif ainsi que celle de la formation et de l'appropriation de ces outils et usages par les professionnels.

> Quels sont les impacts de ces transformations sur l'éducation artistique et culturelle ?

FORCES, ATOUTS, RESSOURCES, POINTS D'APPUI	DIIFICULTES, POINTS DE VIGILANCE, DEFIS
• La veille numérique assurée par l'Agence régionale du Livre • Lectura Plus (www.lectura.plus) : portail régional pour la médiation du patrimoine écrit et graphique, outil coordonné par l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture dans une logique d'expérimentation numérique • Le réseau Médiation Cinéma coordonnée par le GRAC Groupement régional d'action cinématographiques) : organisation d'actions de médiation tout au long de l'année • Les formations Cinélabs depuis 2012 • Les études de sociologie de Thomas Legon sur la médiation et les publics jeunes • Polar Connection, rencontres professionnelles du festival Quais du Polar • Chez-mon-libraire.fr, portail de géolocalisation de librairies indépendantes • La coopérative des acteurs de la médiation numérique : https://lamednum.coop/	• Difficultés à sortir d'une vision de filières ou de marchés, réussir à penser son activité dans le cadre d'un écosystème plus large • Difficulté à construire des modèles économiques adaptés (par exemple un modèle économique pour le livre numérique alternatif aux GAFAM) • Le matériel numérique nécessite des compétences techniques spécifiques • Le coût d'investissement dans du matériel, mais aussi les coûts de fonctionnement engendrés par des services numériques ne sont pas suffisamment pris en compte (par exemple pour la mise à jour et la maintenance d'application ou de sites internet) • Le numérique est un outil mais pas une fin en soi : comment tendre vers une sobriété technologique ?

Enjeux clés

Suite aux échanges de la matinée, la seconde partie de l'atelier s'est articulée autour de deux grandes problématiques et de questions sous-jacentes :

1. Accompagner le changement

> Comment, au sein des structures et des projets, passer de modes de fonctionnements centralisés et décentralisés, à des organisations distribuées ? (cf. figure ci-après)
> Comment décloisonner et construire des coopérations ?
> Comment conduire un travail de veille et de recensement partagé ?
> Comment capitaliser les méthodes du « MIX » ?
> Comment faire cohabiter pratiques (cultures) numériques et analogiques ?
> Comment permettre l'expérimentation ?
> Comment mobiliser les outils, les compétences, les lieux… ?

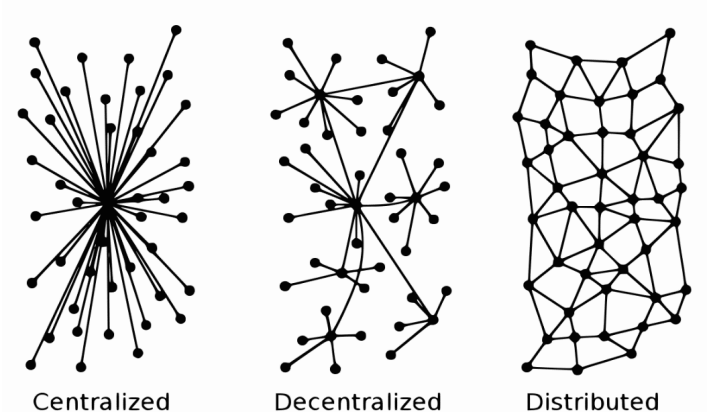

2. Repenser la médiation et l'éducation artistique et culturelle

- Comment reconnaître et accompagner les nouvelles pratiques (des jeunes notamment) ?
- Comment revisiter (remixer) les dispositifs de médiation existants ?
- Quelle posture pour le public : « to be or not to be contributeur ? »
- Quelle posture pour l'artiste ? Doit-il être le médiateur de ses œuvres ?
- Au vu des nouvelles pratiques, comment (ré)investir l'espace public ?
- Quels rôles pour les lieux ? Quelles évolutions ?
- Comment prendre en compte l'enjeu de l'inclusion numérique dans les approches de la médiation ?

Propositions

Mieux se connaître, structurer et animer un réseau d'acteurs

Il ressort de cet atelier un véritable besoin de la part des acteurs de mieux se connaître (ou de réapprendre à se connaître) : évolution des projets, des compétences, des moyens...

- Il est proposé de mettre en place **une plateforme numérique** recensant les différentes typologies d'acteurs du territoire régional liés à la question de la médiation et des nouveaux usages liés au numérique, ainsi que leurs projets, expérimentations, compétences et moyens mutualisables.

  La fonction d'**animation des écosystèmes** est au cœur de cette proposition. En effet, au-delà d'un service dématérialisé (prétexte à la coopération), il s'agit surtout de structurer et d'animer les réseaux professionnels notamment avec des formats de rencontres faisant appel aux acteurs culturels et non culturels, aux institutions, collectivités, et autres forces vives impliquées ou à impliquer autour de ces questions.
- Favoriser et animer le dialogue et l'ouverture entre les différents acteurs de l'écosystème régional (associations, institutions, collectivités…), par exemple par des rencontres professionnelles thématisées
- Favoriser la circulation des ressources et des expertises sur le territoire
- Décloisonner les filières
- Développer la mutualisation de matériel et de formations

Renouveler et repenser l'approche et les pratiques de la médiation

- Les nouveaux enjeux de la médiation, notamment numérique, impliquent une prise de posture préalable s'appuyant sur des valeurs partagées :
  - Plus il y a de technologies et plus l'humain est nécessaire à la médiation.
  - Pour être au plus près des publics, ces dispositifs de médiation doivent être mis en œuvre à travers des démarches singulières, ouvertes, transversales et remixées.
  - La médiation peut et doit faire appel à une diversité d'outils notamment numériques, tout en veillant à préserver les publics du consumérisme et de l'hégémonie de l'industrie.
- (Ré)Investir l'espace public
- Les publics pourraient transmettre leurs savoirs et pratiques numériques (ou non numériques) dans les lieux ; par exemple, on pourrait imaginer un Lycée Mix dans lequel les jeunes transmettent leurs pratiques à leurs profs.
- Soutenir la prospection et l'expérimentation autour des nouvelles pratiques, notamment sur la question de la pédagogie (démarche lab) afin d'anticiper la 3ème phase de la révolution numérique et autres grands changements à venir. Cela permettrait aux différentes parties prenantes d'adopter une posture d'agilité et de résilience, voire d'innovation, face au changement.

Préconisations concernant les lieux

- Favoriser l'accompagnement et la valorisation des pratiques artistiques des jeunes au sein des lieux culturels pour leur permettre de mieux s'en approprier les codes, les usages et les contenus.
- Inciter les lieux à stimuler la curiosité et la créativité des publics et à s'engager dans des démarches « peer to peer ».

« Remixer » les pratiques professionnelles

- Tendre vers une plus grande souplesse des structures : travail en lien avec les différents acteurs du terrains (autres secteurs…), nouvelles coopérations
- Faire appel aux expériences réussies du territoire et les dupliquer, les adapter et les développer (ex : ERASME – méthodes de « remix »)
- Croiser les pratiques professionnelles : l'idée est de faciliter les échanges entre les structures dans une démarche de formation professionnelle ; proposer par exemple des stages d'immersion dans des structures partenaires
- Développer les fonctions de veille
- Financer l'expérimentation et le management du changement
- Développer les aides au financement des ressources humaines, les aides à la pérennisation de postes, notamment dans le domaine de la médiation

Atelier 2 Editeurs et producteurs : quelles stratégies de diffusion des œuvres et des contenus ?

Sur un marché globalisé et soumis à une forte concentration, la problématique de la diffusion des œuvres (livres, films, musiques) est centrale pour les éditeurs et les producteurs. Comment soutenir les indépendants dans leur travail de diffusion, comment préserver la diversité éditoriale et culturelle ? Quels sont les leviers à mobiliser pour faciliter l'accès des producteurs et des éditeurs aux réseaux de diffusion, qu'ils soient dématérialisés ou physiques ?

Animation : **Pierre Matheus**, directeur général de Tënk

Restitution : **Priscille Legros**, chargée de mission numérique, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

Eléments de diagnostic

L'enjeu de la visibilité

Si la diffusion est centrale dans l'activité des éditeurs et producteurs de livres, de l'audiovisuel et de la musique enregistrée, les problématiques qui lui sont liées sont, de prime abord, différentes selon les secteurs.

- Pour le secteur de l'audiovisuel, le formatage et le lissage des œuvres proposées par les grands canaux de diffusion rend difficile l'assimilation de contenus indépendants, moins « formatés » par le grand public.
- Pour le secteur du livre, si la diversité des contenus trouve son public, la surproduction éditoriale rend de plus en plus difficile la présence des titres en librairie.
- Pour les contenus définis aujourd'hui comme « nouveaux médias » (contenus web, applicatifs, transmédias), la complexité de la diffusion se trouve dans l'impossibilité d'entrer dans les canaux de diffusion traditionnels.

Au regard de ces trois constats sectoriels, il apparaît finalement que la problématique centrale qui fait le lien entre ces différentes formes de contenus est celle de la **visibilité** : visibilité des contenus, des acteurs, des modèles, des projets.

Constats

- Des aides existent pour la production et la création, mais peu de dispositifs pour l'accompagnement à la diffusion.
- Les secteurs professionnels fonctionnent indépendamment les uns des autres et interagissent peu.
- De nombreux événements culturels maillent le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et créent une interface tangible avec le public.
- Une proximité entre acteurs, mais qui ne facilite pas nécessairement la mise en place de partenariats : « notre voisin nous connaît comme voisin et non comme éditeur/producteur ».

Enjeux et problématiques repérés

- Mieux utiliser le numérique et le web comme outils au service de modalités de diffusion innovantes. Le numérique évolue rapidement, il faut prendre le rythme des transformations des usages liées aux technologies.
- Développer les réseaux interprofessionnels des acteurs des industries culturelles, créatives et numériques au niveau local/régional pour favoriser la rencontre, l'interconnaissance, l'émergence de projets de coopération et/ou de coproduction.
- Accentuer la visibilité des productions régionales dans les événements du territoire (cinéma, audiovisuel, livre, musique...) en prenant la mesure de la portée nationale et internationale des producteurs de contenus locaux.

Propositions

Axe 1 : Visibilité - être visible dans un monde tangible

Le monde entier est ouvert aux professionnels à travers le numérique, mais les retours du terrain montrent que les partenariats naissent toujours de « vraies rencontres ». Et ce monde commence par le territoire qui est autour de nous.

- Poursuivre et renforcer les aides aux acteurs pour leur présence « réelle » auprès des publics : aide à la présence sur les salons pour les éditeurs, aides aux événements...
- Faire une place aux productions régionales indépendantes sur les événements du territoire sans pour autant les mentionner comme « locales ». Inciter les événements à rendre visible les productions/éditions soutenues par la Région notamment.
- Faire une place aux productions et services culturels développés en région dans les lieux culturels du territoire : théâtres, salles de concert et de spectacle, musées, cinémas...

Axe 2 : Réseaux - être acteur dans un écosystème

De multiples « petits » réseaux d'acteurs existent pour développer des projets de coopération sur le territoire. Ces réseaux sont à repérer, répertorier et rendre plus visibles pour permettre de construire, avec les politiques culturelles, de vraies stratégies de coopération pluriculturelles.

- Sortir du fonctionnement en silo qui cloisonne les différents secteurs des industries culturelles en favorisant les projets de partenariats entre acteurs.
    - Développement d'une aide spécifique aux productions bimédias incluant les acteurs du territoire (un éditeur et un producteur en coproduction). Le développement de tels projets, pensés en amont de la production, favorisera la visibilité des œuvres qui bénéficieront de publics plus larges.
    - Renforcement du soutien aux structures de mutualisation (groupements d'employeurs) qui favorisent le travail en coopération entre acteurs du territoire. Ces formes de coopération permettraient notamment aux petites structures de mutualiser des postes sur la diffusion à l'échelle du territoire (notamment pour l'édition de livre) ou de développer des outils (plateformes) mutualisés pour la diffusion des œuvres en ligne (plateforme de streaming multimédia notamment).

- Elargir l'accès aux aides pour les nouvelles formes de production en leur donnant une place dans l'écosystème. Les nouveaux médias d'aujourd'hui ne seront plus les nouveaux médias de demain, ils n'intégreront pour autant aucun format « traditionnel ». Les formes de création émergentes et hybrides doivent profiter d'un développement de la visibilité des productions du territoire (relativement à l'Axe 1).

Axe 3 : Innovation - le numérique, un outil pour une nouvelle chance ?

Plus qu'une opportunité, la stratégie numérique d'une entreprise culturelle est aujourd'hui une nécessité pour sa communication, sa visibilité et, plus largement, son développement.

- Accompagnement des acteurs culturels sur les stratégies de marketing en ligne (montée en compétence, emploi), le développement d'outils de diffusion des œuvres (projets collectifs) et de nouvelles formes de communication qui peuvent être, encore aujourd'hui, « non identifiées », face à la vitesse de développement des technologies (nouveaux médias).
- Dans le cadre de la production et de la diffusion des œuvres nativement numériques, prendre la mesure de l'écosystème technique qu'elles impliquent (notamment en termes de coût) et des canaux de médiation qu'elle peuvent servir : éducation aux médias, éducation à l'image... De nombreux parallèles peuvent ainsi être établis entre acteurs : outils, contenus, transmission.

Conclusion

Plusieurs notions sont donc à travailler dans le cadre du développement et de l'accompagnement à la diffusion des éditeurs et producteurs en Auvergne-Rhône-Alpes :

- **la visibilité sur le territoire et en ligne**, à travers le soutien aux événements, et l'accompagnement en montée de compétence des acteurs ; il s'agit de faire un pas de côté par rapport à l'existant, de repenser la visibilité culturelle de manière globale.
- **la mise en réseau des professionnels** et l'accompagnement aux projets de partenariats ;
- **la sortie du fonctionnement en silo** pour une meilleure intégration de projets innovants et un renforcement de l'interprofession.

Atelier 3 Livre, cinéma, musique, numérique : les festivals et la valorisation des territoires

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte de nombreux événements, festivals, rencontres, qui lui permettent de se distinguer dans un paysage de plus en plus concurrentiel au plan national et international. Ces manifestations contribuent au renouvellement des publics, mais aussi à la valorisation et à l'attractivité des territoires en même temps qu'elles jouent un rôle structurant pour le développement des industries culturelles. Comment mieux comprendre et mesurer les vertus et les limites de ce double effet levier ? Comment conforter et repenser le soutien à ces dynamiques à l'échelle régionale ?

Animation : **Julie Rousson**, délégué générale de Sauve qui peut le court-métrage

Restitution : **Joël Bouvier,** chargé de mission Vie littéraire, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

État des lieux du territoire et de ses enjeux culturels

Spécificités de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport aux autres régions

Qu'est-ce qui distingue la région Auvergne-Rhône-Alpes concernant le réseau de festivals ? Quels sont ses atouts, points faibles ou problématiques ? Auvergne-Rhône-Alpes est perçue comme très dynamique et dotée d'un réseau de manifestations littéraires et cinématographiques particulièrement dense. La région bénéficie de la présence de festivals de référence sur le plan national, qui peuvent avoir un effet locomotive pour l'ensemble du territoire, mais qui concentrent l'essentiel de la visibilité. On constate une grande diversité de l'offre qui occupe l'ensemble du champ de chacune des disciplines :

- Cinéma : court-métrage à Clermont-Ferrand ; documentaire à Lussas, cinéma de patrimoine à Lyon ; animation à Annecy, etc…
- Livre : littérature générale à Bron, Grenoble, Montélimar ; Premier roman à Chambéry ; roman policier à Lyon, Vienne, etc. ; BD à Lyon, Aurillac, Moulins, etc. ; livre jeunesse à Villeurbanne et Saint-Paul-Trois-Châteaux, etc.

Cette diversité s'accompagne de forts contrastes de taille et de notoriété. Les métropoles et grandes villes accueillent bien sûr l'essentiel de ces manifestations, mais de petites villes et des territoires ruraux proposent également des festivals de taille plus modeste. À noter toutefois que certains territoires sont moins bien pourvus : l'Ain, le nord de la Loire, certaines parties de l'Ardèche et de la Haute-Loire... Il est souligné que ces manifestations jouent un rôle essentiel dans l'accès du plus grand nombre à la lecture et à la projection sur grand écran, en particulier par le biais de leurs actions d'EAC, à destination du jeune public et des publics éloignés de la lecture et du cinéma d'art et essai.

Festivals et nouvelle échelle régionale

Quels sont les changements entraînés par la fusion des régions en termes économiques et politiques ? Quel est l'impact de la nouvelle région sur le renouvellement des publics ? Comment

cohabitent les festivals touchant le même type de public à la nouvelle échelle régionale ? Le rapport de la nouvelle région au national et à l'international est-il un réel enjeu ?

La taille de la nouvelle région est vue comme un frein mais également comme un avantage car elle permet des coopérations qui ne semblaient *a priori* pas naturelles. Les principaux inconvénients sont liés au temps de déplacement et à la faiblesse du réseau de transport en commun sur certaines parties du territoire, obligeant le recours à la voiture personnelle.

Les acteurs soulignent l'importance de leurs interlocuteurs locaux, au fait des réalités de leurs territoires et de leurs problématiques, mais ont le désir de coopérer avec les autres acteurs de la région. Pour l'instant, cette coopération se limite à des rencontres et à une présence sur les événements, mais le souhait d'une plus grande connexion est réel. L'idéal serait de passer du dialogue à une vraie mutualisation et à un travail commun sur des projets ponctuels.

Impact sur les publics et la communication

Le passage à la grande Région n'a pas modifié la communication des structures et ne semble pas non plus avoir eu d'impact pour les publics. Chacun conçoit ses campagnes en terme local et national mais n'accorde pas d'attention particulière au niveau régional. La seule exception est la communication à destination des professionnels. On constate ainsi des échanges de fichiers de diffusion entre manifestations et l'accueil de scolaires de départements voisins, grâce au dispositif Passeurs de culture proposé par la Région, qui permet, par exemple, à des lycéens d'Auvergne d'assister à un festival à Lyon.

Il y a de véritables besoins pour la diffusion et la communication, et la Région pourrait jouer un grand rôle à cet égard. On peut par exemple imaginer le relais de la communication des festivals sur l'ensemble du territoire par un affichage sur les abris-bus ou en s'appuyant sur le réseau TER.

Par ailleurs, le changement des compétences entraîne parfois une perte de repères liée à une mauvaise identification des interlocuteurs. Les organisateurs des manifestations sont demandeurs de pédagogie sur l'organisation de la Région et, plus globalement, sur les compétences des différentes collectivités territoriales en termes de communication.

Les festivals et leur rôle sur le territoire régional

Impact économique et attractivité du territoire (tourisme, commerce, mécènes) : nouvel enjeu politique ?

Comment le mesurer ? Quel rôle les festivals peuvent-ils jouer pour l'attractivité d'un territoire ? La mise en valeur des centres-villes reste fondamentale pour les élus. L'importance de s'adresser à l'ensemble des publics du territoire est plus que jamais une préoccupation des organisateurs. Les élus sont également sensibles aux « labels » que peut porter la manifestation.

L'impact économique direct est assez facile à mesurer mais l'impact indirect se révèle plus complexe à identifier, surtout dans les grandes villes. Depuis quelques années, on constate une réelle prise en compte de ce sujet par les élus locaux. Les organisateurs des manifestations estiment que l'impact économique direct est approximativement équivalent aux subventions dont ils bénéficient, et même le dépasse. À cela s'ajoute l'impact des visiteurs extérieurs (hôtellerie,

restauration, dépenses des festivaliers). Cet impact touristique est plus difficile à mesurer. Il serait nécessaire de travailler plus fortement avec le secteur du tourisme, au niveau local comme au niveau régional.

L'accueil de créateurs, professionnels et festivaliers contribue également à l'image de marque du territoire et laisse souvent sur le territoire un « impact culturel » qui perdure après l'événement (formation de communautés autour d'une œuvre, ciné-clubs informels ou clubs lectures...).

L'un des vecteurs essentiels de la notoriété du territoire reste la communication, sur laquelle un effort particulier doit être réalisé.

- La Région, en communiquant sur les événements qu'elle soutient, valoriserait la richesse culturelle de son territoire et renforcerait les projets aux yeux des élus locaux. Il serait également intéressant d'avoir une cartographie des manifestations de cinéma sur le modèle de celle proposée par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture pour le livre.
- La Région peut être également un vecteur de croisement des disciplines avec un regard régional, et favoriser des collaborations entre manifestations travaillant dans des disciplines différentes.

Valorisation et structuration du territoire

Les manifestations s'appuient sur le tissu associatif local et sur les établissements scolaires, mais développent aussi des actions vers les publics les plus éloignés de la culture et les publics empêchés. Les collectivités sont attentives à ces actions. La pérennisation et le développement de ce travail passe par la professionnalisation et la stabilisation des équipes.

Les manifestations sont des événements-clés pour le renforcement des liens entre les acteurs locaux, ceux de la chaîne du livre, mais également ceux de la création et de l'exploitation cinématographique. Les festivals sont des moments importants de rencontre, d'échange, et de coopération entre ces acteurs.

De plus, comme évoqué plus haut, les retombées économiques pour les professionnels locaux sont souvent conséquentes. Les événements facilitent les contacts entre les différents acteurs régionaux (rencontres professionnelles, salons, marchés…). Chaque manifestation se doit d'être attentive aux initiatives des autres afin d'y trouver de l'inspiration et, en retour, proposer des formes originales.

Les festivals réaffirment leur indépendance de programmation mais sont favorables au fait d'accorder une place à la création régionale. Beaucoup de festivals proposent des cases de programmation dédiées aux créateurs locaux, qui trouvent parfaitement leur place dans la programmation générale, notamment quand elles sont accompagnées par des actions construites.

- Face à la baisse des soutiens publics, le mécénat peut être une solution mais uniquement pour les événements les plus importants, ayant une forte visibilité médiatique. La Région pourrait sensibiliser les entreprises au mécénat en direction des manifestations, et plus particulièrement les sensibiliser au mécénat de compétences et de moyens. La recherche de mécénat est chronophage, et sa gestion pendant l'événement souvent complexe.

Propositions

- Établir une cartographie des manifestations régionales, tous secteurs confondus, afin de mettre en valeur le dynamisme régional.
- Mise en place par la Région d'une communication à destination du grand public sur les événements qu'elle soutient afin de valoriser les acteurs culturels du territoire et ainsi leur offrir une visibilité qui leur facilitera l'accès aux médias et aux mécènes, et renforcera la présence d'un public régional sur les manifestations
- Utiliser le réseau TER pour donner une dimension régionale aux manifestations.
- Organiser une journée d'échanges des réseaux de festivals pour réfléchir à des fédérations de moyens et à des formes de mutualisation
- Face à la difficulté pour les petites et moyennes manifestations de trouver du mécénat, sensibiliser les entreprises à cette forme de soutien, et plus particulièrement, au mécénat de compétences
- Développer une aide à l'achat ou à la location de matériel de billetterie, la billetterie en ligne étant un vecteur de communication fondamental aujourd'hui
- La question de l'emploi est complexe, mais la pérennisation des emplois au sein des organismes organisateurs de manifestations est essentielle pour l'inscription de l'événement dans un territoire. Les festivals souhaitent une aide pour une stabilisation de leurs équipes.

Atelier 4 Emploi, formation : quels nouveaux besoins pour les entreprises culturelles ?

Dans un contexte de mutation économique, les entreprises culturelles deviennent de véritables laboratoires d'innovation sociale. Elles mobilisent différents leviers pour assurer la pérennité ou le développement de leurs activités : recherche de nouvelles sources de financements, mutualisations, groupements d'employeurs, développement de nouveaux métiers et compétences, etc. Quels sont les modèles qui s'inventent pour maintenir, mutualiser ou développer l'emploi et comment les soutenir ? Comment appréhender et prendre en compte les nouveaux besoins des entrepreneurs en matière de formation ? Dans quelle mesure faut-il préserver, faire évoluer ou compléter les dispositifs de soutien existants ?

Animation : **Emmanuel Bernard**, secrétaire général d'Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma et **Nicolas Riedel**, directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Restitution : **Vincent Guillon**, directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles

Eléments de diagnostic

Ce qui fonctionne bien en Auvergne-Rhône-Alpes

- La présence de plusieurs pôles d'excellence, ce qui en fait une région dynamique avec de nombreuses ressources et opportunités d'emplois dans plusieurs domaines (cinéma, animation, spectacle vivant, jeux-vidéo…)
- Le travail de l'agence spécialisée « Scènes et Images » du Pôle Emploi
- L'existence, jusqu'en 2017, d'un COEF (Contrat d'Objectif Emploi Formation Rhône-Alpes) élaboré et signé par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux

Ce qui fonctionne moins bien et qui pourrait être amélioré en Auvergne-Rhône-Alpes

- La difficulté à bien identifier ce qu'il y a de commun entre les différentes filières des industries culturelles et créatives, alors que certaines ont recours à l'intermittence et d'autres non, certaines ont recours à des emplois aidés et d'autres non…
- La difficulté à retenir les jeunes professionnels dont les premiers emplois sont souvent mal rémunérés. Les structures forment beaucoup de personnes qui ne restent pas. Elles ne bénéficient donc pas assez de leurs efforts de formation
- Un bassin de créateurs de contenu et d'artistes de grande qualité, mais insuffisamment formés aux postures et compétences entrepreneuriales
- Un manque de transversalité et d'articulation entre politiques publiques et services administratifs de la région (culture, économie, formation, international…)
- Pour le secteur du livre, une interrogation existe quant à la volonté politique actuelle de disposer en Auvergne-Rhône-Alpes de solides maisons d'édition, ce qui a des incidences directes sur l'emploi : les auteurs et nouveaux dirigeants ont tendance à poursuivre leur carrière à l'extérieur, principalement en région parisienne

Propositions

Les participants à l'atelier se sont entendus pour faire ressortir une dizaine de recommandations et de propositions. Elles sont réparties ici en 4 axes distincts :

Observation – diagnostic

- Conduire par secteur un état des lieux dynamique et qualitatif de l'offre en matière de formations (initiales et continues) et des besoins de compétences au sein des entreprises aurhalpines. Il serait pertinent d'ajouter au panel d'entreprises retenues pour cet inventaire un échantillon de demandeurs d'emploi afin de mieux connaître leurs difficultés et besoins.
- Renforcer le rôle d'observation de l'emploi et de la formation confié aux agences régionales spécialisées et croiser leurs données avec les états de lieux effectués par les observatoires de branche au niveau national.
- Faire mieux le lien entre les démarches d'observation et les dispositifs publics existants.
- Valoriser au niveau national les opportunités d'emploi en AURA pour répondre aux tensions sur la main d'œuvre qui peuvent exister dans certains secteurs (par exemple, l'animation)

Articulation emploi / formation

- Faire évoluer les formations initiales par rapport aux besoins diagnostiqués par les professionnels
- Renforcer / renouveler l'intervention des professionnels dans les formations initiales
- Développer la formation de pair-à-pair pour la montée en compétence des professionnels
- Développer des formations en alternance, même si de nombreuses contraintes existent, par exemple : la difficulté pour une entreprise de se projeter à deux ans dans un fonctionnement et une organisation au projet, la concurrence des autres cadres d'emploi comme les emplois aidés et l'intermittence qui coûtent finalement moins cher aux entreprises, la volonté de l'apprenti de poursuivre son expérience ailleurs à la fin de sa formation (ce qui engendre une perte de l'investissement pour l'entreprise)
- Pour faire face à cette dernière difficulté, l'embauche d'un apprenti par un groupement d'employeurs d'insertion et de qualification (GEIQ) est une solution intéressante pour l'entreprise (qui partage le coût) comme pour l'apprenti (qui fait l'expérience de plusieurs environnements de travail)

Mutualisation des emplois, partage et développement des compétences

- L'objectif est de permettre aux entreprises d'avoir accès plus facilement à des ressources humaines et des compétences dont elles ont besoin de manière ciblée ou discontinue. Plusieurs possibilités et opportunités d'organisation ont été mentionnées, certaines très informelles et d'autres impliquant une structure ad hoc :
    - le troc entre entreprises sur des fonctions supports,
    - des conventions de coopération et d'échanges d'heures,
    - la mise à disposition de salariés d'une entreprise à une autre par convention,
    - la mutualisation de postes,

- la création d'un groupement d'employeurs.

> Se pose alors la question de savoir :
  - comment la région peut intervenir sur l'aide à l'amorçage de ce type d'initiatives qui nécessitent un important travail d'étude et de préfiguration ;
  - comment les agences et les pôles de compétitivité accompagnent ces processus pour capitaliser sur les expériences, faciliter les mises en relations…

Aide à l'embauche

> Les dispositifs actuels de contrats aidés sont jugés mal adaptés. Les parcours emploi compétences (PAC) reposent sur des démarches individuelles d'insertion qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins des entreprises

> De façon générale, le manque d'aides à la création de postes et à leur pérennisation est déploré.

Pour conclure, les participants à l'atelier appellent la Région, l'État et les partenaires sociaux à ouvrir une séquence de construction d'**un nouveau Contrat d'objectif emploi formation Rhône-Alpes** (COEF), étendu à l'ensemble des secteurs (par rapport au précédent) et articulé aux contrats de filière qui pourraient voir le jour concomitamment (livre, musiques actuelles…).

Atelier 5 Librairies, cinémas, disquaires : maintenir les commerces culturels de proximité

Le développement des industries culturelles et créatives se traduit de multiples manières dans l'aménagement des villes et des territoires. Les petits commerces culturels de proximité (librairies, cinémas, disquaires etc.) peinent à se maintenir face aux phénomènes de concentration, à l'hégémonie des centres commerciaux, des multiplexes et des grandes chaînes de distribution ou au développement de la vente en ligne. Pourtant leur existence est une condition essentielle de la préservation de la diversité culturelle et contribue de façon évidente à la dynamisation des centres-villes, des centres-bourgs, voire des zones péri-urbaines. En quels termes les difficultés rencontrées par ces commerces se posent-elles ? Comment œuvrer au maintien de ces viviers culturels, relationnels et économiques dans une perspective d'équilibre territorial et de diversité culturelle ?

Animation : **Cyril Désiré**, directeur du Cinéma Le Navire

Restitution : **Narges Temimi**, chargée de mission Economie du livre, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

Eléments de diagnostic

À quoi servent les commerces culturels de proximité et comment font-ils pour survivre ? Comment les cinémas et les librairies contribuent-ils à créer de la vie dans la ville ?

Les acteurs présents à l'atelier partagent les particularités suivantes :

- Ce sont des professionnels de leur secteur, localisés en cœur de ville, qui vendent des objets culturels ; leurs clients sont pour la plupart des « militants » de la vie culturelle et artistique.
- Une identité forte : 1 ligne éditoriale, une « patte », celle de la librairie, du cinéma, du lieu
- Ils jouent un rôle de proximité et d'action culturelle.
- Ils sont confrontés à une surabondance des propositions :

Pour le cinéma

  - Du fait de la multiplication des multiplexes, augmentation des créneaux horaires (6 séances / jour sur 12 écrans)
  - Le numérique a permis la multiplication de la diffusion (multiprogrammation)
  - Durée de vie d'un film au cinéma : 1 semaine à 1 mois
  - Propositions de films en forte augmentation depuis quelques années (plus de 700 films en 2018)

Pour les librairies

  - Surproduction de livres
  - Durée de vie d'un livre sur les tables : 1 à 3 mois maximum ; une nouveauté en chasse une autre

- Saisonnalité de l'activité des structures : les festivals pour les cinémas, les rentrées littéraires pour les libraires. Difficultés à concevoir et organiser des partenariats et collaborations avec

les médiathèques et bibliothèques par exemple dont la programmation se fait très en amont…

La concurrence en ligne

- Offre VOD représente une faible concurrence pour le cinéma, mise à part la diffusion Netfix dont la progression est importante
- Le commerce en ligne constitue une concurrence déloyale
- Les parts de marchés sont équivalentes entre librairies et Amazon (principal revendeur en ligne) : 20 % / 20 %
- Les grandes surfaces culturelles couvrent 1/4 des ventes de livres
- Du côté de la grande distribution, les concurrents sont en progression
- Questionnement sur l'impact du numérique : la réalité économique des GAFA vs des modèles alternatifs comme Framasoft et 1DLab (acteur numérique stéphanois)

La concentration

- Amazon contribue à la désertification des centres-villes : les commerçants jouent un rôle essentiel à la vitalité et à l'équilibre financier de leur ville et Amazon détruit cette relation.
- Effet de monopole de revendeur lié au phénomène des marketplace
- L'essor de multiplexes dans les grandes villes, notamment à Lyon entraîne une concentration des copies sur les grandes agglomérations au détriment des milieux ruraux.

La protection

- Pour le cinéma : la chronologie des médias constitue une protection forte
- Pour le livre : le prix unique et le rabais plafonné sont des garanties efficaces

Les alternatives

- Tenk (www.tenk.fr) : plateforme documentaire qui propose un accès à des documentaires d'auteur dans le cadre d'une offre éditorialisée sur abonnement mensuel
- La Toile (www.la-toile-vod.com) : service VOD des cinémas ; mais tous les cinémas ne croient pas à ce type de service
- Sortir de la compartimentation en développant par exemple un partenariat entre cinémas et médiathèques dans le cadre du mois du film documentaire
- Le numérique en librairie, qui ne représente toutefois qu'une part dérisoire d'un marché réduit (5 % du marché du livre)

Les disquaires

Aucun représentant de ce secteur, ce commerce culturel de proximité a quasiment disparu...

La communication

- L'absence sur la toile est inenvisageable ; il faut aujourd'hui développer une communication tous azimuts (réseaux sociaux, référencement sur les moteurs de recherche) qui représente un investissement en temps important avec un retour non quantifiable.
- Par quels « tuyaux » les publics sont-ils approvisionnés ? Comment faire partie du bruit ambiant et comment sortir du lot ?

Dynamisme des centres-villes

- On assiste des dernières années à un réinvestissement des communes qui affirment leur volonté de soutien (rachat des murs, etc.)
  Exemple de politique dynamique : Valence qui compte 3 cinémas en hypercentre ainsi qu'un théâtre, et qui parvient à maintenir le commerce de proximité avec un taux de vacance à 5%
- On observe que la concentration des commerces culturels en centre-ville produit des effets favorables ; par exemple, à Saint-Étienne, deux grandes librairies se font face : lors de l'installation de la seconde, la première a constaté une augmentation de son chiffre d'affaires.
- L'aménagement des territoires participe de la dynamique des centres-villes. Se pose la question de la gestion politique face au lobby de la grande exploitation et de la grande distribution. Il serait pertinent que les arbitrages passent par une commission régionale plutôt que départementale.
- Il faut travailler à un plaidoyer autour du mot d'ordre du « Tous ensemble pour le commerce culturel de proximité » en démontrant le potentiel du secteur et en sensibilisant davantage les élus en charge du commerce et de la culture.
- La problématique du stationnement est également importante pour faciliter l'accès aux centres-villes.

Les dispositifs, aides directes et indirectes

- Le dispositif Ecole et cinéma
- Le Pass Région
  - Cinéma : 5 places, destinées aux salles de cinéma Art et essai de proximité. Même nombre de place depuis 15 ans. La place revient à 1€ pour les spectateurs, 4 € sont versés par la Région à la salle. L'offre ne peut être utilisée dans les multiplexes.
  - Livres : livres scolaires (de 50 à 100€) et livres « loisir » (8€, montant inchangé depuis de nombreuses années)
    Les acteurs font part de leur inquiétude quant au maintien de ce dispositif concernant le livre scolaire. La perte de la vente des manuels scolaires entrainerait un risque de fermeture pour nombre de librairies. La question posée ici est celle du soutien effectif de la région à l'économie culturelle locale.
  - Etiolement de la pratique et de la fréquentation des cinémas comme des librairies par les jeunes publics, qui en ont une perception négative au premier abord.
- Plus-value des médiateurs et ambassadeurs de la carte M'Ra, mis en place en 2011 : ce très bon dispositif valorise le contenu des propositions du Pass Région.

- Aide à l'animation des librairies et aide aux associations de réseaux de salles pour la diffusion de court-métrages et documentaires ; ces dispositifs répondent à l'enjeu de valorisation des librairies et des cinémas en tant que lieux de vie culturels, autant qu'à celui de la diversité éditoriale.
- Aide à l'investissement pour les librairies : ce dispositif co-porté par la DRAC permet une aide à la création, à la reprise, à la pérennisation des commerces ou encore à l'aménagement (travaux, déménagement, accessibilité). Dans une économie tendue à faible rentabilité, ce dispositif est essentiel pour le maintien des commerces culturels de proximité.
- Aide sélective pour la rénovation/création de salles et aide pour l'accueil des publics en situation de handicap. De plus, il existe plusieurs mécanismes automatiques ou aides sélectives du CNC pour cet accompagnement.
- Soutien aux réseaux : les aides aux filières et aux agences sont essentielles car elles renforcent la cohésion de la profession, des secteurs comme des branches, les actions communes, la mutualisation, l'accompagnement, la veille, l'observation.

Enjeux et problématiques rencontrés par les professionnels

- Fragilité financière des petits commerces de proximité (problème de trésorerie chronique notamment)
- Concurrence en ligne (diffusion et vente)
- Dévitalisation des centres-villes et vacances commerciales dues aux effets de concentration et de monopole, et au transfert de l'activité en périphérie
- Financiarisation des industries culturelles
- Adaptation à la mutation des usages et des pratiques

Pistes et perspectives

- Encourager l'adaptation des acteurs au nouveau territoire régional
- Maintenir les dispositifs existants (voir ci-dessus)
- Renforcer les dispositifs de soutien en augmentant les enveloppes allouées, et en élargissant les aides à d'autres dépenses et d'autres aspects de l'activité
- Prolonger les aides à l'investissement par une aide au fonctionnement : c'est une nécessité pour la survie des commerces
- Accompagner et soutenir les industries culturelles sous l'angle de l'économie comme sous celui de la culture
- Soutenir et valoriser la communication portée par les professionnels sur le tissu culturel de proximité
- Renforcer l'aide aux filières, et conforter le développement de l'inter-réseau
- Rechercher une meilleure articulation des aides à l'investissement avec l'esprit et la dynamique du programme Cœur de ville